

CONSEIL DES MINISTRES

La retraite des enseignants au menu

P. 3



ATTAF REÇU PAR LE PRÉSIDENT JOSEPH AOUN

L'Algérie demeurera indéfectiblement aux côtés du Liban

P. 3

ASSURANCE AUTOMOBILE

Digitalisation prochaine des déclarations d'accidents

P. 4



DÉBAT

ALLOCATIONS DE VOYAGE

L'impact économique de la digitalisation

Par Abdelhamid Benachenhou

P. 5

OPTIMISATION DE L'ALLOCATION EN DEVISES

Vers un système sécurisé et fluide sans engorgement aux frontières

P. 5

Par Salah Lakoues

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

LES EXPLICATIONS DU MINISTRE DU TRAVAIL

Hausse des salaires, soins à l'étranger, allocation chômage...

Lire l'article de A. Z. page 3



STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE DE L'EDUCATION

Les propositions écrites soumises avant le 20 février

Lire l'article de M. Aziza page 4



Traitemen de la question des détenus

Le Hamas critique le «double standard international»

Dimanche, 22^e jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, Ghaza continue de compter ses martyrs et enregistre de nouveaux.

Mohamed Mehdi

Dans son bilan statistique publié hier, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de victimes a atteint 48.189 martyrs et 111.640 blessés. Ce nouveau bilan comprend les 8 martyrs, dont 7 corps retrouvés sous les décombres et un nouveau martyr, ainsi que 2 autres blessés, enregistrés durant les précédentes 24 heures.

Hier, au moins 4 martyrs sont tombés sous les balles de l'armée israélienne dans le sud et le centre de Ghaza. Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté le martyr d'une Palestinienne suite à des tirs de l'armée d'occupation israélienne à l'est d'Al-Qarara, à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza.

La même source a rapporté également le martyr de trois autres Palestiniens par des tirs de l'armée d'occupation israélienne dans le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza.

Sur le plan humanitaire, malgré plusieurs insistances, la problématique de l'entrée du carburant à Ghaza, aussi bien pour les hôpitaux, les générateurs d'électricité et les travaux publics, ainsi que les tentes et les mobiles-homes, reste toujours posée.

Hier, Salama Maarouf, chef du Bureau des médias du gouvernement à Ghaza, a déclaré à Al Jazeera, que les travaux nécessaires pour ouvrir les routes et préparer des superficies destinées à l'installation de campements pour les familles déplacées, exigent d'importantes quantités de carburant.

L'intervenant a réitéré les précédents appels à faire pression sur l'occupation pour respecter ses engagements dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu. «Nous essayons d'ouvrir les rues pour faciliter la circulation. Nous cherchons à réhabiliter le secteur de la santé après que l'occupation ait détruit 34 hôpitaux», mais «l'occupation refuse de laisser entrer les fournitures nécessaires». «Nous exigeons l'entrée du matériel spécifié dans le protocole humanitaire, notamment du carburant, des tentes et des maisons mobiles», a-t-il ajouté.

DOUBLE STANDARD INTERNATIONAL»

Dans un communiqué rendu public dimanche, le Bureau de l'information sur les prisonniers affilié au Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a dénoncé le «dou-

ble standard international» dans le traitement de la question des prisonniers palestiniens et israéliens.

«Lorsque le prisonnier Nasser Abu Hamid et des dizaines d'autres prisonniers ont été tués à la suite des négligences médicales délibérées dans les prisons israéliennes, le monde n'a pas réagi, et il n'y a eu aucune condamnation ou demande de rendre des comptes aux criminels. Et lorsque des centaines de prisonniers palestiniens sont sortis des prisons israéliennes avec des handicaps permanents, détruits physiquement et psychologiquement, après des années de torture et de mauvais traitements, il n'y a eu aucune mobilisation internationale ni condamnation des organisations des droits de l'homme», affirme le communiqué du Bureau de l'information sur les prisonniers.

«Mais aujourd'hui, soudainement, le monde brise son silence parce que trois des prisonniers de l'occupation détenus par la résistance ont perdu quelques kilos à cause du siège israélien de la bande de Ghaza, (...) comme si l'humanité était façonnée en fonction de l'identité de la victime, et comme si la souffrance n'était comptée que lorsque la victime appartient à une partie spécifique», ajoute le communiqué.

UN SOMMET ARABE EXTRAORDINAIRE AU CAIRE SUR LA QUESTION PALESTINIENNE

L'Egypte se prépare à accueillir un sommet arabe extraordinaire sur les récents développements en Palestine occupée, a rapporté, hier, Al Jazeera.

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a annoncé, dimanche dans un communiqué, que «le Caire accueillera un sommet arabe extraordinaire sur l'évolution de la question palestinienne, le 27 février 2025, après coordination avec le Royaume de Bahreïn, qui assure la présidence du Sommet arabe, et le Secrétariat général de la Ligue des États arabes».

«La décision de tenir le sommet est intervenue après consultation et coordination de l'Egypte aux plus hauts niveaux avec les pays arabes au cours des derniers jours, y compris l'Etat de Palestine, qui a demandé la tenue du sommet, afin de faire face aux nouveaux et dangereux développements de la question palestinienne», ajoute le communiqué.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

ANALYSE

Mustapha Aggoun

Trump, l'architecte du chaos

L'histoire est un tribunal implacable qui juge les nations et les hommes, mais encore faut-il que ceux qui s'en prétendent les maîtres daignent l'étudier. Depuis la chute de l'Athènes impérialiste et les conquêtes foudroyantes de Rome jusqu'aux errances des empires coloniaux du XIX^e siècle, un fait demeure inébranlable : nul ne peut éternellement asservir un peuple sans provoquer une révolte qui le consumera.

Les États-Unis, pourtant, semblent avoir érigé l'oubli en doctrine, répétant inlassablement les mêmes erreurs, ignorant les leçons du Vietnam, de l'Irak et de l'Afghanistan, croyant que la force brute peut soumettre l'esprit libre des peuples. Donald Trump, dans son ivresse de grandeur et de démesure, se dresse, aujourd'hui, en apôtre d'une barbarie assumée, surpassant en cynisme et en provocation les tyrans d'antan. Son récent appel au « nettoyage ethnique » en Palestine, soutenu par une frange extrémiste du sionisme politique, marque un tournant funeste dans l'histoire contemporaine. Plus sioniste que les sionistes eux-mêmes, plus impérial que l'impérialisme classique, il ne se contente plus de soutenir un ordre injuste : il proclame l'effacement pur et simple d'un peuple. Néron, ire de pouvoir, mit Rome à feu et à sang, se croyant intouchable.

Hitler, galvanisé par sa haine raciale, précipita le monde dans l'abîme, croyant imposer une domination éternelle. Staline, enfermé dans son délire de persécution, purgea son peuple jusqu'à l'absurde. Trump, quant à lui, n'a ni la rigueur stratégique du dictateur soviétique, ni l'idéologie structurée du Führer, ni même l'art destructeur de l'empereur romain. Il est un tyran du chaos, un homme mu par la seule quête de domination immédiate, prêt à brûler le monde pour une élection et un instant de gloire médiatique.

En déclarant un nettoyage ethnique, en envisageant la déportation des Palestiniens comme une simple variable d'ajustement géopolitique, il franchit une ligne que peu avant lui avaient osé effacer si brutallement. Ce n'est plus une guerre entre États, ce n'est pas un conflit de territoires : c'est une guerre contre l'humanité elle-même, une déclaration de barbarie totale où la morale, le droit et même la simple prudence politique sont jetés aux orties.

Trump ne sait rien des peuples en lutte, il ne connaît rien de la rage sacrée de ceux qui refusent de plier. Il n'a jamais lu les récits des guerres d'indépendance, il ne comprend pas la force insubmersible de la terre et du martyr. Il ignore tout de la résistance vietnamienne, qui, sous les bombes napalm, forgea sa victoire sur l'armée la plus puissante du monde. Il ne voit pas que l'Irak, après des décennies d'occupation et d'humiliation, n'a jamais plié entièrement sous le joug américain. Il ne comprend pas que l'Afghanistan, pourtant dévasté, a fait reculer toutes les armées impériales depuis Alexandre le Grand. Que croit-il, donc ? Qu'un peuple spolié, humilié, exterminé, acceptera en silence sa propre disparition ? L'histoire lui répondra par un non cinglant. Trump ne craint ni

l'ONU, ni le Conseil de Sécurité, ni l'Union européenne, ni la Ligue arabe, ni même les voix dissidentes de son propre camp. Il gouverne en défiant tout, avec l'arrogance d'un homme qui se sait soutenu par des lobbies puissants et un système qui favorise l'impunité. Son mépris pour le droit international est total, son cynisme absolu. Il menace, il fait du chantage, il surenchérit dans la violence verbale et les provocations, s'abritant derrière une rhétorique simpliste qui réduit la géopolitique à une confrontation entre « bons » et « méchants ».

Mais le monde ne peut plus se permettre d'observer, impuissant, cette course à l'abîme. Ce n'est plus une question d'idéologie ou de rapports de force. Ce n'est plus une guerre comme les autres. Il s'agit de la survie même de l'humanité face à une escalade où l'anéantissement d'un peuple devient un objectif affiché. Si les gouvernements hésitent, si les institutions reculent, alors ce sont les peuples qui doivent se lever. Car il ne s'agit pas seulement de la Palestine, mais de la dignité humaine elle-même.

La folie impérialiste de Trump et de ses inspirateurs sionistes dépasse les schémas traditionnels du colonialisme : elle introduit une nouvelle ère de terreur où la force brute remplace définitivement le droit, où l'humanité est divisée entre dominants et condamnés. Mais l'histoire enseigne une autre vérité : jamais un peuple ne disparaît tant qu'il a la volonté de résister. Les empires chutent, les tyrans tombent, les peuples demeurent. Trump pourra menacer, frapper, expulser, massacrer : il n'effacera jamais la mémoire d'un peuple en lutte.

Les nations ont aujourd'hui un choix à faire : accepter l'inhumanité et devenir complices d'un crime total, ou se dresser, ensemble, pour stopper la folie d'un homme et de son idéologie mortifère. Car le silence, en ce moment précis, serait déjà un premier pas vers la défaite de l'humanité tout entière. Et c'est précisément à ce moment de bascule que le monde arabe, si souvent englué dans ses contradictions et ses postures, ne peut plus détourner le regard. Il n'est plus question de populisme, de discours de façade, de condamnations creuses déclamées pour satisfaire les colères populaires tout en ménageant les puissances dominantes.

L'heure n'est plus aux demi-mesures, aux calculs stratégiques qui oscillent entre la servilité et l'inaction. Ils sont devant le fait accompli : un nettoyage ethnique est annoncé, planifié, exécuté sous leurs yeux, et la complaisance ou l'inaction les rendra complices devant l'histoire. Il ne suffit plus de mots, il faut des actes, des ruptures nettes, des positions fermes. L'impérialisme de Trump et de ses alliés ne s'arrêtera pas aux frontières palestiniennes, il s'inscrit dans une logique plus large de domination et d'humiliation des peuples qui refusent de se soumettre. Si les dirigeants du monde arabe ne saisissent pas cette réalité, s'ils persistent dans leur duplicité, alors ils trahiront non seulement la Palestine, mais aussi leurs propres nations. L'histoire jugera sévèrement.

Samedi, le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Hossam Zaki, avait déclaré, lors d'un entretien téléphonique sur la chaîne «Cairo News», que les démarches de la Ligue arabe visent à «faire face aux revendications d'Israël», à «confirmer le principe de la solution à deux États» et à «confirmer la cohésion de la position arabe dans son soutien aux Palestiniens, à l'Egypte et à la Jordanie dans leur rejet de la question du déplacement (de la population de Ghaza)».

Par ailleurs, l'Arabie Saoudite et le Qatar ont dénoncé, dimanche, les déclarations de Netanyahu concernant le déplacement des Palestiniens de leurs terres pour les installer sur le sol saoudien. Le ministère saoudien des Affaires étrangères a exprimé, dans un communiqué, le rejet catégorique de son pays des propos de Benjamin Netanyahu, affirmant que de telles déclarations «visent à détourner l'attention des crimes commis par l'occupation à Ghaza».

Le communiqué souligne qu'une «paix permanente ne sera pas réalisée sans l'acceptation du principe de coexistence pacifique à travers la solution à deux États».

De son côté, le ministère qatari des Affaires étrangères a également condamné «dans les termes les plus fermes» les déclarations de Netanyahu concernant la création d'un État palestinien sur le territoire saoudien, et a réitéré son «rejet catégorique des appels au déplacement forcé du peuple palestinien».

Les explications du ministre du Travail

Hausse des salaires, soins à l'étranger, allocation chômage...

A.Z.

Les augmentations de salaire ont bénéficié à 2,8 millions d'Algériens. C'est ce qui a été révélé, samedi 8 février, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, lors d'une interview accordée à 'Ennahar TV'. M. Bentaleb a soutenu que l'Algérie a garanti ces augmentations de salaire pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Rappelons à ce propos que les augmentations des salaires figurent parmi les axes prioritaires du président de la République, qui a annoncé, en 2024, que les salaires seront doublés à l'horizon 2026 et 2027, et ce d'une manière progressive.

Concernant l'allocation chômage, M. Bentaleb a indiqué qu'elle touche plus de deux millions de jeunes Algériens. Relevant que plus de 480.000 jeunes bénéficiaires de l'allocation de chômage ont été orientés vers la Formation professionnelle, M. Bentaleb a affirmé que 71.000 jeunes ont été installés dans des postes après avoir reçu l'allocation de chômage. Expliquant que les décisions mises en œuvre dans ce cadre s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la dimension sociale de l'État.

Dans un autre registre qui fait des vagues en France, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé que l'Algérie n'a pas de dettes envers les hôpitaux français. Tout en confirmant que des patients algériens sont soignés à l'étranger dans le cadre de contrats avec des établissements hospitaliers, et que l'Algérie envoyait ses patients en soins en Italie, en Belgique, en Turquie et en Jordanie. Tous les pays ont également recours à l'envoi d'un certain nombre de patients pour un traitement à l'étranger, a-t-il soutenu. Précisant qu'il existe un contrat avec les cliniques algériennes pour prendre en charge les cas de maladie, le ministre a noté que la prise en charge des patients algériens à l'étranger est en baisse par rapport aux années précédentes. Le nombre de patients envoyés à l'étranger pour y être soignés est passé de 6 à 5 cas.

D'autre part, le ministre a révé-



lé que l'Algérie couvre plus de 9 risques prévus par les Conventions internationales. Alors que le fonds Cacobath couvre près de 700.000 souscripteurs.

Concernant l'assurance maladie, le ministre a révélé qu'elle a atteint plus de 533 milliards de dinars en 2024. Le ministre a également abordé le remboursement des médicaments, indiquant que ce dossier est soumis à un comité composé de médecins spécialistes et de représentants des secteurs ministériels.

Tout en soulignant que l'actualisation de la liste des médicaments remboursables est périodique et que 7.400 médicaments sont compensés à hauteur de 290 milliards de dinars. Par ailleurs, le ministre a confirmé une augmentation de plus de 11 % du nombre des adhérents au fonds «Casnos». Dans ce sillage, M. Bentaleb a révélé l'inscription de plus de 13.300 employés au Fonds 'Casnos' entre 2023 et 2024. Le ministre a confirmé que pour la première fois, plus d'un million d'adhérents avaient été inscrits à la 'Casnos' de 2023 à 2024. D'autre part, le ministre a précisé que l'Agence nationale pour l'emploi (Anem), où le placement des demandeurs d'emploi a enregistré une augmentation de 19 % durant les cinq dernières années, est un intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les employeurs. «Nous préparons une plateforme numérique pour réguler le marché du travail et guider les demandeurs d'emploi», a déclaré M. Bentaleb.

Tebboune décerne la médaille "El Achir" de l'ordre du mérite national au ministre de l'Habitat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, récipiendaire de la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Sadr", a décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir" au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, pour ses efforts constructifs dans la promotion de ce secteur vital, a indiqué un communiqué de la

Présidence de la République.

La cérémonie s'est déroulée au Palais d'El Mouradia, en présence du Premier ministre, du directeur du Cabinet à la présidence de la République, du secrétaire général à la présidence de la République, ainsi que de nombreux conseillers à la présidence de la République et des membres du Gouvernement, a conclu le communiqué.

Attaf reçu par le Président Joseph Aoun L'Algérie demeurera indéfectiblement aux côtés du Liban

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a affirmé, dimanche à Beyrouth, que l'Algérie demeurera indéfectiblement aux côtés du Liban en cette phase délicate de son histoire.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République libanaise, M. Joseph Aoun, dans le cadre de sa visite officielle en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Attaf a félicité le président libanais pour son élection ainsi que pour l'achèvement des procédures de formation du gouvernement libanais, souhaitant à ce dernier, au nom de l'Algérie, plein succès et réussite.

Le Liban traverse une phase délicate de son histoire, marquée par le renforcement de ses institutions, la relance de son économie et le rétablissement de la sécurité, a-t-il souligné, affirmant qu'à chacune de ces étapes «l'Algérie ne peut que demeurer indéfectiblement aux côtés du Liban».

M. Attaf a indiqué avoir remis au Président libanais une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses salutations fraternelles et renouvelé ses félicitations à l'occasion de son élection à la présidence de la République libanaise, tout en lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement ses hautes fonctions.

La mission dont il a été investi s'inscrit dans le cadre du «soutien indéfectible de l'Algérie au Liban,

quelles que soient les circonstances», a-t-il souligné.

Le ministre a dit avoir évoqué avec le Président libanais les relations bilatérales et convenu de la nécessité de les relancer, de leur insuffler une nouvelle dynamique et d'élargir leur contenu. Les deux parties ont discuté également de la qualité de membre (non permanent) de l'Algérie au Conseil de sécurité et sa disposition à accompagner le Liban dans tout ce qui a trait au dossier libanais au sein du Conseil. Les deux parties ont abordé aussi les prochaines échéances arabes et convenu de la nécessité d'une coordination étroite et d'une concertation constante et régulière entre l'Algérie et le Liban, pour contribuer au succès de ces échéances, a-t-il ajouté.

Raiña Raïkoum

Sid Lakhdar Boumediène

Deschanel en version américaine

le voilà qu'il veut déporter la population gazaouie hors des frontières et bâtir un Disneyland sous sponsoring américain. On pourrait être choqué d'une insulte à l'humanité, d'un propos des plus racistes au monde, mais non, je ne le crois pas. Je pense que ce personnage est entièrement fou dans le sens médical du terme.

Les responsables de cette idée d'une horreur génocidaire sont les électeurs de ce pauvre malade qui l'ont élu alors qu'il avait manifestement tous les symptômes de la démence psychiatrique.

Si nous reprenons tous ses discours, un enfant aurait soupçonné, même sans comprendre le fond des paroles, un comportement des plus anormaux. Je suis donc plutôt favorable à la croyance d'une réelle démence qui le rendrait irresponsable. Je suis certain qu'il aura le même destin que celui de Paul Deschanel.

Lorsqu'on est au point d'une menace terrifiante d'une déflagration mondiale par jour, prononcée sous un état de délire, il est impossible que, devant l'enfoncement profond dans les symptômes, n'apparaisse pas un pronostic médical. Je serai presque tenté de parler à une destitution qui pourrait survenir dans les deux ans, lors des élections de mi-mandat si les démocrates venaient à comptabiliser assez de sièges pour obtenir le ralliement des républicains qui sont restés encore sains d'esprit. Pour le moment, je serai donc dans la position d'une personne qui l'exempte de responsabilité pénale comme le prévoient tous les codes civils des pays de même état de droit. Pour moi, la responsabilité est celle qui laisse le malade en roue libre sans lui apporter des soins et l'éloigner des jouets dangereux pour lui comme pour la planète. Oui, je serais plus pessimiste pour cette histoire de Disneyland à Gaza si elle avait été prononcée moins ouvertement, avec un discours plus feutré, en sous-entendus. Donald Trump nous avait déjà surpris avec son histoire d'eau de javel pour combattre le Covid, il ne m'impressionnera pas plus que cela dans ses élucubrations quotidiennes.

Sauf qu'elles prennent un niveau de plus en plus inquiétant dans la démence. Il faut que la population américaine, encore en possession de toutes ses aptitudes, l'évacue de la Maison blanche et interne ce malheureux individu.

Je propose aujourd'hui d'inverser la citation du philosophe Alain, «Tout fou rend le pouvoir incontrôlable». Les déments au pouvoir ont été assez nombreux dans l'histoire même s'il est vrai que tous n'avaient pas plus de deux mille ogives atomiques en allumettes autour d'un feu.

Comme il n'y a plus rien à dire dans le cadre de la raison dans cette extravagante histoire de Donald Trump, je voulais vous faire partager dans cette chronique l'exemple le plus drôle et célèbre en cette matière, celui du président de la république française, Paul Deschanel, en 1920. La périple qui est restée dans les mémoires est sa chute du train lors d'un besoin pressant, il s'était trompé de porte (à l'époque elles n'étaient pas verrouillées). Il était victime d'un état anxiodepressif et du syndrome d'Elpénor, ce qu'on appelle communément le somnambulisme. (Si je connaissais l'aventure il m'a fallu une petite recherche pour connaître le diagnostic).

Ce ne serait sans doute pas si grave si ce personnage aux fonctions les plus honorables n'avait pas été surpris à vouloir grimper sur les arbres de l'Elysée. Contraint de démissionner, il ne laissera dans l'histoire qu'une histoire de train.

Mais Paul Deschanel n'avait qu'une fonction symbolique de représentation comme le prévoyait la constitution de la IIIème république. Pour Donald Trump, nous sommes loin de cette situation tant les responsabilités sont lourdes de conséquences pour son pays et pour le monde. Dans son délire,

Conseil des ministres

La retraite des enseignants au menu

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi régissant les activités minières et à des exposés se rapportant à d'autres secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de

loi régissant les activités minières et à des exposés sur les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence et les nouvelles mesures liées à la retraite des enseignants et professeurs d'éducation nationale ainsi que la situation des sports collectifs et du sport d'élite», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

Statut particulier et régime indemnitaire de l'éducation

Les propositions écrites soumises avant le 20 février

M. Aziza

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, continue à recevoir, tour à tour, les syndicats agréés de son secteur, pour avoir leurs avis et propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que les préoccupations socioprofessionnelles des employés.

Ainsi, M. Saâdaoui a reçu samedi dernier les membres du Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation (SATE), en présence du chef de cabinet au ministère qui supervise la commission mise en place à cet effet. Dans une déclaration faite au « Le Quotidien d'Oran », Mohamed Belamri, secrétaire général du Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation (SATE), a affirmé que cette rencontre a permis de parler de certains dysfonctionnements contenus dans le statut particulier et le régime indemnitaire et de faire des propositions sur chaque point. « Nous avons essayé de convaincre le ministre sur le bien-fondé de nos propositions », dira-t-il, précisant qu'il était « à l'écoute de l'ensemble de nos préoccupations ». M. Belamri a précisé que « les propositions écrasées d'amendements et en version numérique du statut particulier doivent être soumises à la commission chargée du dossier avant le 20 fé-

vrier ». Et d'enchaîner « par la suite ladite commission examinera nos propositions, selon un calendrier préétabli pour y répondre point par point ». Le SG du SATE a affirmé qu'il y a une possibilité d'apporter des modifications aux nouveaux textes. En rappelant que certains dysfonctionnements dans l'ancien statut ont été déjà modifiés et complétés par décret. Il ajoute que d'autres dysfonctionnements ou insuffisances peuvent être rattrapés ou corrigés par des circulaires mixtes. M. Belamri a mis l'accent, lors de sa rencontre avec le ministre de l'Education, sur un nombre de propositions et d'observations, notamment l'unification de la classification entre le personnel enseignant et le personnel administratif, et l'intégration directe dans les grades nouvellement créées. Avec également la valorisation de l'ancienneté générale de l'ensemble du personnel et des grades et la possibilité d'intégrer les enseignants de l'éducation physique et de l'anglais dans l'enseignement primaire.

Le SG du SATE a émis d'autres propositions qui portent également sur « la révision du système disciplinaire pour imposer la discipline dans les établissements éducatifs et pour une école de qualité ». Ainsi que la régularisation de la situation du personnel des services économiques.

Energies renouvelables Bosh disposée à soutenir les efforts de l'Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de l'entreprise allemande Bosch, conduite par le président de « Bosch Africa », Markus Thill, avec lequel il a examiné les opportunités de partenariat et d'investissement dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, vise à « renforcer le partenariat bilatéral entre l'Algérie et l'Allemagne en matière d'énergies nouvelles et renouvelables et d'hydrogène vert, ainsi qu'à échanger les expertises en vue de soutenir la transition énergétique durable en Algérie », ajoute la même source. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement dans plusieurs domaines liés à l'énergie, aux énergies nouvelles et renouvelables et à l'hydrogène vert et ses dérivés, tels que l'ammoniac et le méthanol, outre les techniques de réduction de l'empreinte carbone.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur les possibilités de coopération entre les entreprises du secteur algérien et l'entreprise Bosch, à travers la chaîne des valeurs, dans les domaines de l'hydrogène vert, notamment en ce qui concerne l'exploitation et la fabrication locale des technologies des électrolyseurs et des piles à combustibles (fuel cells) à haute efficacité et leur intégration dans les projets d'énergies solaire photovoltaïques et éolienne, selon le communiqué. La rencontre a, également, permis de discuter de futurs projets

communs visant à développer les utilisations de la technologie des piles à combustible alimentées à partir des centrales d'énergies solaire et éolienne pour produire de l'électricité dans les zones isolées, ainsi qu'à remplacer l'utilisation du diesel dans les régions du sud, et ce en recourant aux techniques de pointe à haut rendement. L'accent a également été mis sur l'importance de la formation et du renforcement des capacités humaines dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, afin

d'assurer la mise à niveau des compétences algériennes et de soutenir le développement durable, outre l'examen des opportunités de coopération en matière d'études d'ingénierie, de transfert technologique et d'échange d'expertise. Lors de cette rencontre, M. Yassaâ a mis en avant « l'importance de tirer profit de la technologie et de l'expertise allemande pour développer le secteur énergétique en Algérie, en adéquation avec la stratégie du pays en vue de réaliser la transition énergétique et consolider le développement durable ». Il a également présenté une vision globale sur les programmes de développement du secteur de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert en Algérie. De son côté, M. Thill s'est félicité « du grand potentiel de l'Algérie en matière d'énergies nouvelles et renouvelables, notamment dans les domaines de l'hydrogène vert et de l'énergie solaire, figurant parmi les meilleures énergies au monde », soulignant « la disposition de la société Bosch à apporter des solutions innovantes pour soutenir les efforts de l'Algérie visant à renforcer les énergies renouvelables et à les intégrer dans le mix énergétique national ».

Assurance automobile Digitalisation prochaine des déclarations d'accidents

Le Bureau unifié automobile algérien (BUAA), chargé entre autres missions de la digitalisation des prestations d'assurance, dotera bientôt les sociétés d'assurance de plusieurs services numérisés au profit des automobilistes, dont le constat amiable électronique et le fichier national des véhicules assurés, a indiqué son directeur général, Walid Saoud. "Nous avons des propositions de projets qui sont à l'étude au niveau du BUAA pour les soumettre bientôt à l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR) et à la Commission de supervision des assurances (CSA) en tant qu'organisme régulateur. Il s'agit du E-constat, un projet majeur qui concerne la mise en place du constat amiable électronique", précise M. Saoud dans une déclaration à l'APS. Il a ajouté que cette solution, qui remplacera l'actuelle procédure effectuée sur un support papier, "permettra de déclarer un accident via une plateforme numérique, réduisant ainsi les délais de traitement des sinistres et améliorera la fluidité des interactions entre assurés et compagnies d'assurance".

Ce nouveau service digital est actuellement en phase de développement avant d'être déployé au niveau des compagnies d'assurances, selon le responsable du BUAA, une compagnie créée en 2014 et dont l'actionnariat se compose de 13 sociétés d'assurance publiques et privées. Dans l'assurance automobile, le constat amiable est un document détaillant les circonstances d'un accident de la circulation et qui doit être signé par deux automobilistes. C'est une pièce essentielle dans la procédure de

déclaration d'un accident auprès des assureurs pour décider des indemnités.

Chaque année en Algérie, plus d'un million de déclarations sinistres automobiles sont effectuées physiquement par les assurés auprès de leurs compagnies d'assurances. Entre janvier et septembre 2024, elles étaient au nombre de 847.000 déclarations, indique-t-on. Selon les données du Conseil national des assurances (CNA), le nombre de contrats d'assurance automobile en Algérie s'était élevé en 2023 à 7,5 millions de contrats. Il est prévu aussi dans le plan d'action de cette société, la mise au point "de nouvelles versions améliorées des plateformes numériques existantes, notamment celle de E-recours et qui devront intégrer des fonctionnalités avancées pour renforcer leur efficacité, leur sécurité et leur convivialité, tout en répondant aux besoins croissants des utilisateurs, détaillant le même responsable. De même, il sera question aussi du lancement prochain de la E-attestation, une procédure digitalisée destinée à mettre en place une attestation d'assurance automobile électronique devant remplacer progressivement les attestations en format papier, afin de "numériser le processus d'émission, de renforcer la lutte contre la fraude et de simplifier les vérifications pour les autorités compétentes". Un fichier national des véhicules assurés est également en préparation au niveau du BUAA et qui permet la centralisation des données relatives à tous les véhicules assurés en Algérie, informe M. Saoud qui souligne que les compagnies d'assu-

rance pourront, grâce à ce fichier, accéder facilement aux informations essentielles des véhicules, "ce qui renforcera la traçabilité, simplifiera les contrôles et contribuera à une gestion plus efficace des risques".

1,2 MILLION DE RÉCLAMATIONS RÉGLÉES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Toutes ces initiatives, a-t-il expliqué, "s'inscrivent dans une vision plus large de transformation numérique du secteur des assurances, en alignement avec les orientations stratégiques des hautes instances du pays" avec comme objectifs "la modernisation des outils, la rationalisation des processus et l'offre des services de meilleure qualité aux citoyens tout en renforçant la transparence et la sécurité routière". Interrogé, par ailleurs, sur la plateforme digitale E-recours, lancée fin 2022 en vue de faciliter la gestion des réclamations en matière d'assurance automobile entre les compagnies d'assurances, le Dg du BUAA a fait savoir que 284.576 réclamations ont été enregistrées pour un montant global réglé de près de 11 milliards de DA sur l'année 2024. M. Saoud a ajouté que ces données reflétaient "l'importance des opérations réalisées via la plateforme E-recours, ainsi que de son rôle central dans l'harmonisation des pratiques entre les compagnies". En 2023, l'assurance automobile représentait 45,6% du total de la production des assurances de dommages. Cette branche avait réalisé un chiffre d'affaires de près de 65,8 milliards de DA, selon le Conseil national des assurances.

Caravane de sensibilisation sur les dangers liés aux réseaux sociaux

Algérie Télécom a annoncé le lancement d'une caravane de sensibilisation dédiée à la prévention aux dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux.

Cette caravane de sensibilisation, lancée en collaboration avec l'Institut national de recherche en éducation (INRE), cible plus particulièrement les adolescents âgés de 13 à 15 ans, «une tranche d'âge souvent exposée aux risques de contenus inappropriés pouvant porter atteinte à leur sensibilité affectant ainsi leur bien-être psychologique», précise un communiqué rendu public

dimanche par Algérie Télécom.

Le coup d'envoi de cette campagne a été donné samedi conjointement par le ministre de la Poste et des Télécommunications et celui de l'Education nationale, en présence du Président-directeur général d'Algérie Télécom, ainsi que des responsables d'organismes publics.

La caravane a pour mission d'informer et sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques à adopter pour naviguer en toute sécurité sur les réseaux sociaux», note Algérie Télécom, ajoutant que cette initiative «abordera des thématiques es-

sentielles, telles que la prévention du harcèlement en ligne et l'identification des fake-news». Dans cette optique, la caravane sillonnera plusieurs régions du pays où des ateliers pédagogiques interactifs seront organisés pour accompagner les jeunes à la compréhension des enjeux liés à l'utilisation quotidienne des réseaux sociaux.

Algérie Télécom réaffirme ainsi son «engagement citoyen en faveur de la protection des jeunes utilisateurs des réseaux sociaux, en les accompagnant vers une utilisation plus sûre et plus responsable».

El-Meniaa Deux morts dans un accident de la circulation

Deux personnes ont perdu la vie lors d'un accident de la circulation survenu dans la wilaya d'El-Meniaa, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au point kilométrique PK-190, sur le tronçon de la route nationale

RN-51 reliant El-Meniaa à Timimoun, suite au dérapage et renversement d'un véhicule touristique, causant la mort de deux quadragénaires, a-t-on précisé.

Les dépouilles mortelles ont été transportées par les éléments du poste avancé de la

Protection civile, situé dans la commune de Hassi El-Gara, vers l'hôpital Colonel Mohamed Chabani d'El-Meniaa, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Allocations de voyage

L'impact économique de la digitalisation

Par Abdelhamid Benachenhou

Cet article analyse en profondeur les effets économiques d'une telle réforme, en prenant en compte les nouvelles données sur la part de marché d'Air Algérie, qui s'élève à 61,3% sur les vols internationaux en 2023.

1. LES LIMITES DU SYSTÈME ACTUEL ET LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME

Aujourd'hui, les Algériens bénéficient d'une allocation de voyage de 750 euro par adulte et 50 euro par enfant, uniquement utilisable à l'étranger. Toutefois, sa distribution en espèces engendre des risques majeurs :

Alimentation du marché noir : Beaucoup de bénéficiaires revendent leur allocation sur le marché parallèle, favorisant un commerce illégal de devises.

Absence de traçabilité : L'État ne peut pas surveiller l'utilisation réelle des fonds, ce qui compromet la gestion des réserves de change. Coût élevé pour les banques : Manipuler d'importantes quantités de cash implique des charges logistiques et sécuritaires importantes. La transition vers des cartes prépayées en devises offrirait une solution plus moderne et plus efficace, en garantissant un meilleur suivi des flux financiers et en empêchant la spéculation sur le marché noir.

2. UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE POUR LA BANQUE CENTRALE ET LES BANQUES COMMERCIALES

Le rôle de la Banque centrale En tant qu'émetteur de la monnaie et garante des réserves de change, la Banque centrale tirerait plusieurs bénéfices de cette réforme :

Contrôle accru sur les sorties de devises, en limitant l'usage des al-

La gestion actuelle des allocations de voyage en Algérie, basée sur une distribution en espèces, pose de nombreux défis économiques : fraude, efficacité logistique et fuite incontrôlée des devises. Face à ces problématiques, la mise en place d'un système de cartes prépayées permettrait une meilleure régulation des flux monétaires, une modernisation du secteur bancaire et un impact positif sur le transport aérien.



locations aux paiements internationaux uniquement.

Réduction du marché parallèle, en empêchant la revente de devises en espèces.

Optimisation des réserves de change, grâce à un meilleur suivi de la consommation des allocations.

Les bénéfices pour les banques commerciales

Les banques locales seraient chargées d'émettre et de gérer ces cartes prépayées, ce qui généreraient d'importants revenus :

Frais d'émission des cartes : 25 millions \$ par an.

Frais de gestion annuels : 100 millions \$.

Frais de transaction internationale : 67 millions \$.

Le potentiel de revenus annuels pour les banques serait donc de 192 millions \$, tout en contribuant à la modernisation du système bancaire algérien.

3. UN IMPACT POSITIF SUR LE TRANSPORT AÉRIEN ET AIR ALGERIE

L'amélioration de l'accès aux allocations de voyage pourrait stimuler la demande en voyages internationaux. Actuellement, 5 millions d'Algériens voyagent chaque année. Avec une croissance projetée du trafic de 3% la première année, 5% la deuxième et 7% la troisième, cette réforme pourrait dynamiser le marché aérien.

Air Algérie, qui détient 61,3% des parts de marché sur les vols internationaux, serait la première bénéficiaire de cette hausse de la demande. Avec un tarif moyen de 54 000 DZD par billet international, cette augmentation du trafic pourrait générer pour Air Algérie un surplus de revenus de 142,2 millions \$ sur trois ans. Cette réforme pourrait égale-

ment stimuler le tourisme sortant et favoriser les compagnies étrangères qui captent 38,7% du marché.

4. RISQUES ET DÉFIS À ANTICIPER

Si la mise en place des cartes prépayées présente de nombreux avantages, elle comporte aussi des défis qu'il faudra anticiper :

1. Contournement du système et marché noir des cartes

Certains usagers pourraient être tentés de revendre leurs cartes prépayées à des tiers ou de les utiliser à des fins non prévues. Des mesures de contrôle strictes devront être mises en place :

Restreindre les transferts de fonds entre cartes.

Limiter les retraits en cash à l'étranger.

Suivre les transactions suspectes et imposer des plafonds de dépenses.

2. Impact sur la demande de devises et stabilité monétaire
Un accès plus facile aux allocations pourrait augmenter la pression sur les réserves de change. Pour éviter cet effet, il sera crucial de :

Maintenir un plafond d'allocation adapté à la situation économique du pays.

Limiter la convertibilité des fonds en dehors des paiements à l'étranger.

3. Acceptabilité sociale et adoption des cartes La transition vers des cartes prépayées nécessite une éducation financière et une sensibilisation des citoyens pour éviter des résistances au changement.

5. CONCLUSION : UNE RÉFORME STRATÉGIQUE POUR UNE ALGERIE PLUS MODERNE

L'introduction des cartes prépayées pour la distribution des allocations de voyage représenterait un avantage majeur pour l'économie algérienne :

✓ La Banque centrale pourrait mieux contrôler les sorties de devises et protéger les réserves de change.

✓ Les banques commerciales bénéficieraient d'un marché estimé à 192 millions \$ par an.

✓ Le secteur aérien, notamment Air Algérie, pourrait voir ses revenus croître de 142,2 millions \$ en trois ans. Cependant, pour garantir le succès de cette réforme, il est impératif de :

Mettre en place un cadre réglementaire strict pour éviter les fraudes et le marché noir.

Assurer une gestion prudente des devises pour protéger l'équilibre monétaire.

Sensibiliser les citoyens à l'utilisation des paiements électroniques.

Si ces conditions sont réunies, cette transition pourrait marquer une avancée majeure dans la modernisation du secteur financier algérien, tout en garantissant une gestion plus transparente et plus efficace des ressources en devises.

Optimisation de l'allocation en devises

Vers un système sécurisé et fluide sans engorgement aux frontières

Le système actuel, bien qu'imparfait, offre une fluidité que la mise en place de bureaux de change à l'embarquement pourrait sérieusement compromettre. Voici quelques propositions pour améliorer la distribution de l'allocation en devises tout en limitant la fraude :

Par Salah Lakoues

Le maintien du système bancaire avec des renforcements est nécessaire tout comme le sceau de la banque sur le passeport et chaque bénéficiaire reçoit un sceau sur son passeport attestant du retrait de l'allocation, en plus d'un reçu.

La déclaration obligatoire en douane est de mise et avant d'embarquer, le voyageur doit présenter le reçu de la banque et son passeport tamponné à un guichet dédié, sans créer de files d'attente.

En cas de fraude le retrait du passeport pour une durée d'un an en cas de falsification ou de tentative de retrait multiple pourrait être envisagé.

Chaque retrait d'allocation est enregistré dans une base de données nationale consultable par les

banques et la douane, empêchant tout retrait multiple.

Pour permettre aux voyageurs de réserver leur allocation en avance et de retirer les fonds à une date choisie, réduisant l'encombrement des banques l'application mobile ou portail en ligne est recommandée.

La création d'une carte à puce ou e-passeport serait une autre voie. Aussi, l'allocation pourrait être créditrice électroniquement et vérifiée via un système sécurisé par les banques et la douane et permettre un accès facilité pour les voyageurs fréquents.

Quota spécifique pour les frontaliers : Une procédure simplifiée pour ceux qui voyagent fréquemment vers la Tunisie, avec un accès mensuel plutôt qu'annuel.

Le renforcement des contrôles aux



frontières et la formation des douaniers afin qu'ils puissent vérifier rapidement les tampons et reçus bancaires sans ralentir le passage des voyageurs seraient des atouts complémentaires.

Pour éviter les fraudes sans impos-

ser un contrôle systématique et long à chaque voyageur des contrôles aléatoires serait profitable pour la fluidité des passages.

En résumé, il faut privilégier un système bancaire renforcé et numérique plutôt que des bu-

reaux de change à l'embarquement, qui causeraient un chaos logistique. Une centralisation des données et des sanctions dissuasives permettraient de sécuriser le processus tout en maintenant la fluidité actuelle.

Blida

Des mesures d'urgence pour le transport

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, samedi à Blida, des mesures d'urgence et d'autres correctives de nature à réduire le problème des transports auquel est confrontée cette wilaya en raison de l'extension urbaine.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets de son secteur dans les communes de Guerouao et Blida, M. Sayoud a indiqué que son département ministériel engagera, en coordination avec les services de la wilaya de Blida et d'autres acteurs du secteur des transports, "des mesures d'urgence et correctives pour résoudre le problème des embouteillages et du manque de moyens de transport, notamment au chef-lieu de wilaya et dans les villes de la partie Est de la wilaya, ayant enregistré de grandes opérations de relogement".

Il a cité parmi les mesures urgentes la réouverture, dans les 20 prochains jours au plus tard, des deux (2) passages à niveau de la voie ferrée fermés à Ramoul et Sidi Abdelkader (Blida), en vue de les mettre à disposition des usagers de la route. "Ces deux passages à niveau seront renforcés par des gardes permanents, dans l'attente de la réalisation d'une étude pour l'aménagement de trémies souterraines ou de ponts, dans le but de les rendre plus sûrs tant pour les véhicules que pour les trains", a-t-il ajouté. L'ouverture de ces deux passages à niveau, fermés depuis l'année 2000 suite à des travaux d'électrification de la voie ferrée, interviendra parallèlement à la mise en œuvre du nouveau plan de transport du chef-lieu de Blida, selon le ministre des Transports qui a loué ce plan.

Il a, dans le même sillage, fait part de la mise en place, la semaine prochaine, d'une commission englobant diffé-

rents intervenants pour "l'étude de toutes les préoccupations, dont celles liées à ce plan de transport pour plus de fluidité si nécessaire".

D'autres solutions ont été évoquées par M. Sayoud, dont le renforcement de l'entreprise de transport urbain et suburbain de Blida avec de nouveaux bus et lignes, notamment au profit de la partie Est de la wilaya.

Le ministre n'a pas exclu, à ce propos, la possibilité de la prise en charge par l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) qui dispose de 900 bus, "du transport des habitants de ces communes, au vu de leur proximité avec la capitale".

Il a, aussi, annoncé un renforcement "exceptionnel" de la wilaya de Blida, dans le cadre du plan ministériel visant l'accompagnement des wilayas ayant enregistré de grandes opérations de relogement et une hausse significative de leur population, avec des bus de transport et de nouvelles lignes pour faciliter les déplacements des citoyens.

L'autre mesure majeure annoncée par le ministre est la remise en exploitation des lignes de transport Alger, Bouïna -El-Affroun, et de la ligne ferroviaire Hussein Dey-El-Affroun, suite à une baisse des dessertes de cette ligne à 40% en raison des travaux d'aménagement de la voie ferrée.

Selon le ministre "des instructions ont été données pour l'étude de la relance de cette ligne ferroviaire, la semaine prochaine, à raison de deux (2) à trois (3) dessertes/jour dans une première étape, au regard de son importance

pour les travailleurs et les étudiants".

Interrogé sur le télécabine reliant Blida aux hauteurs de Chréa, hors service depuis plus d'un (1) an, M. Sayoud a affirmé que ce dernier fait "actuellement l'objet d'une étude de réhabilitation", informant que "le lancement des travaux est pour bientôt".

Sur un autre plan, le ministre des Transports a révélé que son département ministériel s'attelle à l'étude de 10 plans de transport d'autant de wilayas, "dans l'attente d'élargir cette opération au reste des wilayas durant les années à venir, afin de mettre en place des plans de transport qui répondent aux attentes de la population".

"Des préparatifs sont, aussi, en cours pour l'élaboration d'un plan de transport spécial-Ramadhan qui garantira aux citoyens des déplacements plus faciles et aisés", a-t-il ajouté.

Durant sa visite à Blida, le ministre des transports s'est rendu sur le chantier de la gare ferroviaire de Guerouao où il a donné des instructions en vue de l'accélération des travaux de manière à assurer son entrée en exploitation "au mois de septembre prochain au plus tard".

Il s'est, également, rendu à la gare routière Chahid Farouk Bayla, où il s'est enquis des différentes prestations numériques assurées aux voyageurs.

M. Sayoud a, par la suite, effectué une halte au niveau du chantier de la nouvelle station multimodale, instruisant de la "nécessité de l'achèvement du projet dans les plus brefs délais en vue de faciliter les déplacements des citoyens".

Alger

Réception de deux projets d'extension du métro en 2026

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a révélé, samedi à Alger, que deux nouveaux projets d'extension du métro d'Alger seront réceptionnés au cours du deuxième semestre de 2026.

Il s'agit de la ligne Aïn Naâdja-Baraki et de la ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene, a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion avec les directeurs des Travaux publics de wi-

lays et les cadres du secteur, qu'il a présidée sous le slogan "Evaluation et perspectives, pour des infrastructures de base plus efficaces".

Il a précisé que les travaux de génie civil sur les deux lignes sont terminés, tandis que les travaux relatifs aux étapes restantes, notamment l'équipement et les systèmes, se poursuivent à un rythme soutenu, en vue de livrer les deux projets durant le deuxième semestre de 2026.

La ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologie Houari

Boumediene est la première partie du projet d'extension du métro vers l'aéroport international d'Alger.

La longueur actuelle du métro d'Alger en service est de 19 km, reliant la place des Martyrs à Bachdjara, puis s'étendant à El-Harrach ou à Aïn Naâdja. Après la mise en service de l'extension vers l'aéroport et vers Baraki, la longueur totale de la ligne atteindra 33 km. Les projets prévus permettront, à moyen terme, au métro d'Alger de s'étendre sur 90 km, a fait observer M. Rekhroukh.

Béjaïa

Une maison gracieusement offerte à une famille

Une veuve, mère de quatre filles en situation de grande précarité à Boudjellil, à 80 km à l'ouest de Béjaïa, a pris possession samedi d'une maison individuelle équipée, réalisée par des dizaines de bénévoles de la région et de toute la wilaya.

La maison, construite en R+1, comporte toutes les commodités nécessaires, dont une cuisine équipée, toilettes et salles de bain. Elle a été meublée de surcroît avec goût et bâtie dans une architecture à ravir, alternant jardin, balcons et terrasse au grand bonheur de ses occupantes, abasourdis d'émotion à la découverte de leur nouvelle demeure.

"Je n'y crois pas et je ne sais comment remercier tous les volontaires qui

s'y sont engagés", s'est réjouie l'aînée des filles, la gorge nouée et les yeux noyés de larmes par l'émotion.

Initié par l'association locale d'aide aux orphelins, le projet a mis plusieurs mois à se concrétiser, mobilisant une cinquantaine d'ouvriers et des dizaines de bénévoles qui, quotidiennement, se relayent sur le chantier.

Apportant leur savoir-faire, les fonds, ou les équipements requis, les bénévoles ont fait de cette construction un havre de paix et un symbole d'entraide communautaire.

Visiblement affectés par l'état précaire de cette famille, dont le père est décédé en 2017, les bénévoles et les bienfaiteurs ont, sitôt l'appel lancé, afflué pour porter ce projet à tour de bras.

Bouira

Trois cambrioleurs arrêtés

Farid Haddouche

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, et suite à une plainte déposée par un citoyen concernant le cambriolage de son domicile, la police a ouvert une enquête. Les trois mis en cause ont été identifiés en peu de temps. Ils s'étaient approchés de la résidence de la victime déguisés en soudeurs, avec des équipements. Ils ont démantelé la porte extérieure de la résidence de la victime, avant d'y accéder. Après les procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

II chaâbane 1446

El Fedjr
06h14

Dohr
13h03

Assar
16h00

Maghreb
18h27

Icha
19h46



El-Meniaâ

Fermeture des marchés à bestiaux

Des mesures proactives ont été prises pour prévenir la prolifération de la fièvre aphteuse en milieu de cheptel de la wilaya d'El Meniaâ, selon la direction des services agricoles (DSA).

Dans ce cadre plusieurs réunions ont été tenues avec les vétérinaires publics et privés, et un comité de vigilance des zoonoses a été installé, pour faire face à la prolifération de la fièvre aphteuse, dès l'observation des premiers signes de la maladie, a déclaré à l'APS le directeur du secteur, Mosbah Youcef.

Dans le même contexte, un arrêté portant la fermeture des marchés à bestiaux a été signé par le wali, ainsi que les points de vente répartis à travers la wilaya, pour éviter toute propagation de cette maladie.

Des campagnes de sensibilisation auprès des éleveurs ont été lancées par la direc-

tion des services agricoles, comprenant notamment des affiches sur les règles préventives pour protéger le cheptel contre les facteurs de prolifération, ainsi que sur les moyens de traiter les cas infectés, et sur la déclaration des cas de la maladie, a ajouté le même responsable, assurant ainsi la disponibilité du vaccin.

De son côté, l'inspecteur vétérinaire en chef à la direction des services agricoles, Diboune Foudil, a confirmé "qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré jusqu'à présent en milieu de cheptel de la wilaya", assurant que toutes les mesures préventives nécessaires ont été prises.

La wilaya d'El Meniaâ recense plus de 54.000 têtes de moutons réparties à travers les exploitations agricoles, ainsi que plus de 400 têtes de vaches laitières, selon les données du secteur.

El Tarf

35 lots de terrains

industriels

non-exploités récupérés

La direction de l'industrie d'El Tarf a récupéré, depuis janvier dernier, 35 terrains industriels non exploités "dans le cadre des efforts visant à optimiser l'utilisation du foncier économique, à améliorer le climat de l'investissement et à promouvoir la croissance économique", a déclaré dimanche à l'APS le responsable local du secteur, Mounir Brahmi.

Les lots récupérés, attribués durant les années précédentes, sont situés dans la zone industrielle de Matroha et d'autres zones d'activités dans différentes communes de la wilaya, a précisé le même responsable.

La récupération du foncier inexploité a été effectuée dans le cadre d'une commission de wilaya qui a inspecté les terrains octroyés pour l'investissement pour constater le "manque de sérieux" de certains investisseurs, con-

duisant à la prise, à leur encontre, des mesures prévues par la législation en vigueur, a ajouté M. Brahmi.

L'opération a permis de récupérer une superficie totale d'environ 28,51 hectares de foncier industriel "par l'annulation directe les décisions d'attribution signées par le wali, Mohamed Meziane, pour les investisseurs n'ayant pas encore obtenu d'acte de concession", ou "par voie judiciaire pour les investisseurs ayant bénéficié d'actes".

Le directeur de wilaya de l'industrie a également indiqué que l'administration locale s'emploie à attribuer les lots récupérés à des investisseurs sérieux, avant d'ajouter, à ce propos, que ses services ont reçu de nombreuses demandes de lots de terrain pour concrétiser des projets d'investissement.

Ghardaïa

Six blessés dans un accident de la route

Six personnes ont été grièvement blessées à différents degrés dans un accident de circulation survenu samedi en début de soirée à une centaine de kilomètres au nord/est du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit, sur le tronçon de la RN 124 reliant Berriane à Guerrara au lieu-dit "périmètre agricole Laroui" lors d'un véhicule

touristique transportant des passagers à dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaussée, causant six blessés graves issus de la même famille, a précisé la même source. Les blessés, âgés entre 5 et 49 ans, ont été évacués vers l'hôpital de Berriane, structure hospitalière la plus proche du lieu de l'accident, pour y recevoir les soins nécessaires.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Réseau d'assainissement des eaux usées au rond-point cité Djamel Un délai de 10 jours pour livrer le projet de réhabilitation

K. Assia

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement au niveau du rond-point cité Djamel sera livré dans un délai de dix jours. Un ultimatum a été donné avant-hier lors d'une sortie sur site effectuée par le wali d'Oran M. Samir Chibani pourachever les travaux dans un délai qui ne dépassera pas les dix jours. En effet, cette opération d'envergure et d'utilité publique porte selon la cellule de la communication de la wilaya sur le renouvellement de la conduite principale reliant la station du village méditerranéen à la station de relevage de Petit Lac et son remplacement par une autre canalisation plus grande. Les travaux sont à un taux d'avancement appréciable et le projet une

fois livré permettra d'en finir avec le point noir constaté à cet endroit.

Cette opération vient s'ajouter pour rappel à celle portant sur la réalisation d'un nouveau réseau d'assainissement des eaux usées dans le quartier d'El Barki. Une opération qui permettra de régler définitivement le déversement des eaux usées sur la chaussée et ce avec l'entame de la deuxième et la dernière tranche de ce projet d'envergure. Lors de plusieurs réunions tenues au siège de l'APC d'Oran, la division de la voirie et de la circulation de la commune a passé en revue les grands axes de cette opération tant attendue par la population. A vrai dire, après plusieurs années de calvaire, les habitants du quartier d'El Barki auront enfin un nouveau réseau d'assainissement des eaux

usées. Un projet ambitieux qui vient répondre aux besoins exprimés par une population en pleine expansion démographique et urbanistique. Initiée par l'APC d'Oran et validée par la wilaya, l'opération revêt un intérêt capital pour une zone qui a toujours constitué un point noir, en raison de ses caractéristiques géographiques notamment en période des fortes pluies.

Ainsi, la réalisation de ce nouveau réseau va contribuer à lutter contre le phénomène des inondations et surtout protéger cette zone des déversements des eaux usées, un phénomène longtemps dénoncé par les habitants. Les travaux portent sur une séparation entre le réseau des eaux usées et celui des eaux pluviales et mettront un terme à toute accumulation des eaux usées.

Déclarations annuelles des salaires et des salariés Près de 17.000 employeurs ont réglé leurs situations

J. Boukraa

La Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) d'Oran a enregistré un total de 16.411 déclarations annuelles des salaires et des salariés pour l'année 2024, incluant les déclarations soumises en retard après le 31 janvier 2024. Parmi ces déclarations, 15.297 ont été effectuées entre le 1^{er} et le 31 janvier 2024, démontrant un taux de conformité élevé des employeurs avec leurs obligations sociales. En parallèle, 184 entreprises endettées ont bénéficié d'un plan d'échelonnement de leurs dettes, tandis que 7.932 mises en demeure ont été adressées aux employeurs n'ayant pas réglé leurs cotisations à temps. Le nombre de travailleurs assurés ayant vu leurs droits ouverts grâce à ces déclarations s'élève à 475.125, un chiffre qui reflète l'impact direct de la régularisation des cotisations sociales sur la

couverture sociale des affiliés. Dans le cadre de la modernisation et de la dématérialisation des services, la CNAS d'Oran a également constaté une adoption croissante des déclarations en ligne via la plateforme électronique officielle (<https://teledeclaration.cnas.dz>). Afin de garantir une meilleure adhésion aux procédures numériques et sensibiliser les employeurs à l'importance des déclarations annuelles, l'Agence CNAS d'Oran a mené une vaste campagne de communication et de sensibilisation. Cette initiative visait à informer les employeurs affiliés sur l'importance du respect des délais et les avantages des déclarations en ligne. Pour assurer un service optimal, des permanences ont été mises en place durant les week-ends afin de répondre aux préoccupations des employeurs et leur permettre de soumettre leurs déclarations dans les délais impartis.

La plateforme de télé-déclaration représente une avancée majeure dans le processus de modernisation des services de la CNAS. Elle permet aux employeurs d'effectuer leurs déclarations à distance, 24h/24 et 7j/7, sans avoir à se déplacer en agence. Ce dispositif simplifie non seulement les démarches administratives, mais garantit également un traitement rapide et efficace des droits sociaux des assurés.

Cette transition vers le numérique s'inscrit pleinement dans la politique de modernisation et de digitalisation adoptée par les hautes autorités du pays, visant à simplifier et optimiser les démarches administratives pour les citoyens et les employeurs. Avec ces efforts soutenus, la CNAS d'Oran confirme son engagement à garantir un service de qualité et à accompagner les employeurs dans l'accomplissement de leurs obligations sociales en toute sérénité.

Le wali insiste sur la préservation du site du Murdjadjio La gestion des parkings confiée à l'entreprise Oran Vert

K. Assia

La gestion des parkings pour le stationnement des véhicules au mont Murdjadjio sur les hauteurs de la ville d'Oran doit être confiée à l'entreprise Oran Vert. Lors d'une sortie effectuée sur site, plusieurs espaces verts et autres sites de détente et de loisirs ont été inspectés par le wali d'Oran M. Samir Chibani qui était accompagné du chef de daïra et du maire d'Oran, des cadres de l'exécutif et des directeurs des entreprises publiques. Dans ce contexte, des directives fermes ont été données pour que la gestion de tous ces espaces soit désormais du ressort de l'entreprise Oran Vert de quoi réorganiser le stationnement et surtout

déral pour la promotion du tourisme national. En effet, plusieurs projets ont été réalisés sur site, des opérations initiées dans le cadre de la relance de la dynamique touristique de la wilaya.

Outre un paysage naturel époustouflant, ce site surplombant la ville d'Oran et la Corniche oranaise compte trois terrains de football, de basket-ball et de pétanque, des aires de jeux pour enfants et autres pour la pratique du sport, notamment la musculation, ainsi que des restaurants, des cafétérias, une piste pour la promenade et des espaces verts.

Le site a été aménagé pour un coût global dépassant 270 millions DA comprenant aussi la réalisation d'un réseau d'éclairage public. A noter également la mosquée «Ribat Talaba», un édifice religieux inauguré en 2018 et doté d'un minaret de 25 mètre, situé à côté du sanctuaire du saint patron Moulay Abdelkader Djillali. Non loin, au pied du plateau, se trouve le fort de Santa Cruz, également connu pour son afflux important de visiteurs, notamment étrangers.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

MIMOUNI Med, 25 ans, Medioni**GHOMARI Sirine**, 2 jours, Mers El Kebir**TELAS AEK**, 74 ans, El Hassi**BENGHALMI AEK Saïf Eddine**, 14 ans, Aïn Témouchent

Horaires des prières pour Oran et ses environs

11 chaâbane 1446

El Fedjr
06h31Dohr
13h18Assar
16h17Maghreb
18h44Icha
20h02

Université d'Oran 1/docteurat Début des épreuves du concours en sciences humaines et bibliothéconomie

Les épreuves du concours d'accès à la formation du 3^e cycle (docteurat) pour l'année universitaire 2024-2025 à l'Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» ont débuté, samedi après-midi, dans le domaine des sciences humaines et islamiques et plus précisément la filière des sciences humaines et bibliothéconomie, a-t-on appris de cet établissement universitaire. A ce titre, 846 candidats au concours d'accès à la formation doctorale de la filière sciences humaines et bibliothéconomie dans la spécialité «gestion et traitement des informations» se sont présentés

Pour le domaine SNV, 18 postes ont été ouverts dans les filières sciences alimentaires, les biotechnologies ainsi que l'hydrobiologie marine continentale. Pour le domaine sciences et technologie (ST), trois postes ont été ouverts pour la filière optique et mécanique de précision, tandis que le domaine des sciences humaines et islamiques s'est vu attribuer deux (2) postes.

Les candidats pour les autres domaines de formation devront passer le concours le 15 février pour le domaine MI, et du 20 au 22 février pour les domaines ST et SNV, souligne-t-on de même source.

Incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 2 Des dispositions pour augmenter le nombre de projets innovants

L'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed» œuvre à augmenter le nombre de projets innovants et de startups incubés, dans le cadre du décret ministériel 1275 concernant le mécanisme de certification des startups ou des brevets, en offrant une formation et un accompagnement continu aux étudiants porteurs de projets innovants, a souligné, jeudi, sa responsable, Ben-salah Nawal. L'incubateur de l'université connaît une grande dynamique cette année avec la poursuite des formations spécialisées sur la propriété intellectuelle, la création de startups, le marketing, la délivrance de labels et d'autres formations, dans le but d'augmenter le nombre de projets innovants réalisés à 60 au minimum, selon la responsable, lors de la quatrième édition du Salon du marketing inaugurée jeudi. Ce salon est organisé par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université d'Oran 2, en collaboration avec les laboratoires «Nouvelles tendances et définition des politiques de développement en Algérie» de cette même université et «Gestion des affaires et développement économique» à la branche d'Oran de l'Université de la formation continue. Elle a précisé qu'en 2024, 54 projets innovants ont été réalisés par des étudiants dans le cadre du même décret, avec des prototypes développés, pouvant ainsi se transformer en startups. L'incubateur cherche également à attirer les étudiants des années précédentes

avec des idées innovantes pour les superviser et les aider à transformer leurs projets en entreprises concrètes contribuant au développement de l'économie nationale. De son côté, Souheila Sebagh, professeure à la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion et coordinatrice du salon, a souligné que l'importance de cet événement scientifique, qui réunit près de 30 exposants, réside dans le fait qu'il est devenu une «plateforme» de réseautage permettant aux universitaires porteurs de projets et aux chefs d'entreprises de l'utiliser pour développer leurs réseaux, leurs compétences et leurs projets, tout en étant accompagnés par des professionnels.

Ce salon est également une opportunité pour les entreprises économiques de sélectionner des projets ou des porteurs d'idées à accompagner. Le salon vise également à promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, à les encourager à prendre des initiatives audacieuses et à les mettre directement en relation avec des acteurs de l'accompagnement des secteurs public et privé, tout en aidant les jeunes entreprises à présenter leurs produits à des clients et investisseurs potentiels. Quelque 43 jeunes porteurs de projets participent à cet événement, aux côtés de 17 entreprises économiques, bancaires et autres partenaires sociaux et économiques de l'université. Des diplômés de l'Université d'Oran 2 ayant réussi à transformer leurs idées innovantes en projets et startups sont également présents.

Tiaret

L'alimentation en eau perturbée dans trois communes



Les villes de Frenda, Medrissa et Tiaret enregistrent, depuis dimanche, des perturbations dans la distribution de l'eau potable en raison d'une fuite survenue au niveau des conduites d'acheminement à partir du bassin "Chott-Cherqui", a-t-on appris de l'unité de l'Algérienne des Eaux.

La même source a précisé que cette perturbation est due à une fuite importante survenue, samedi, au niveau d'une conduite d'acheminement de 600 mm de diamètre à la station de pompage N 2 du champ

"Chott-Cherqui", ayant entraîné l'arrêt temporaire de la distribution et la coupure de l'AEP dans 12 quartiers de la ville de Tiaret, ainsi que dans deux quartiers à Frenda et trois à Medrissa. La distribution de l'eau reprendra progressivement, dès l'achèvement des travaux, actuellement menés par des équipes techniques spécialisées, a-t-on indiqué. Cette coupure n'a cependant pas affecté l'approvisionnement en eau de la ville de Aïn Kermès, qui est également alimentée par le champ "Chott-Cherqui", selon la même source.

Béchar

La gare d'Abadla livrée prochainement

Les travaux de réalisation et d'équipement de la nouvelle gare ferroviaire d'Abadla, appelée à être mise en service prochainement, avancent à un rythme jugé "appréciable", ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette infrastructure, qui couvre une superficie de 8.000 m², dont 1.800 m² bâti, connaissent une avancée "appréciable" et cette infrastructure sera livrée prochainement, dans la perspective de la mise en service de la nouvelle ligne ferroviaire Abadla-Béchar (98 km) dès la fin du mois de février en cours, a-t-on précisé.

Cette nouvelle ligne ferroviaire destinée au transport de voyageurs et de marchandises, est réalisée dans le cadre du mégaprojet ferroviaire Béchar-Tindouf (960 km) destiné à la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet (wilaya de Tindouf), a-t-on souligné.

La nouvelle ligne ferroviaire va constituer un véritable vecteur de dé-

veloppement des activités de transport, voyageurs et marchandises, entre le Sud et le Nord de la wilaya de Béchar et au-delà vers d'autres régions du pays, selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), principal maître de l'ouvrage. Quatre (4) gares ferroviaires similaires sont en voie de réalisation, deux (2) à Tindouf et deux autres à Hammaguir (Béchar) et Oum Laassel (Tindouf), dans le cadre du même mégaprojet ferroviaire qui permettra à son entrée en exploitation, et en plus du transport de voyageurs et de marchandises, l'acheminement de 50 millions de tonnes/an de minerais de fer à partir du gisement de Gara-Djebilet vers les unités de transformation (Béchar et Naâma), en plus des quantités destinées à l'exportation via les zones portuaires de la wilaya d'Oran, et ce à travers huit (8) trains minéraliers, a-t-on fait savoir.

Béchar

Le colis contenait 11 kg de kif !

Les éléments de la brigade anti-drogue relevant du service de Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Béchar ont réussi à démanteler un réseau criminel de présumés narcotrafiquants, composé de trois individus, et la saisie de plus de 11 kg de kif traité, a rapporté dimanche la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. L'affaire a été menée suite à des informations confirmées signalant un colis suspect dans l'un des bureaux de courrier express de la wilaya et contenant une quantité de drogue destinée à être acheminée vers une wilaya du Nord du pays, a-t-on précisé. Agissant sous la supervision de la justice, la perquisition au bureau en question et la fouille du colis a permis aux policiers de découvrir la

quantité susmentionnée de kif traité soigneusement dissimulée dans le colis, à savoir un appareil électroménager (cuisinière), a ajouté la source. L'enquête policière a permis l'identification et l'arrestation des membres présumés du réseau criminel de trafiquants de drogue et la saisie aussi en leur possession d'une importante somme d'argent, fruit de la commercialisation illégale de la drogue, a-t-on fait savoir. Après finalisation des procédures légales, les trois suspects (24 à 28 ans) ont été présentés à la justice et placés en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de "constitution d'un réseau criminel organisé dans la contrebande de drogue, et possession, transport et commercialisation illégale de drogue", a conclu la source.

Tissemsilt

Internet : campagne pour préserver les enfants

Une campagne de sensibilisation et d'information sur les risques de l'utilisation abusive et mauvaise d'Internet chez les enfants a été lancée, samedi dans la wilaya de Tissemsilt.

Selon le directeur de la wilaya de la poste et des télécommunications, Kamel Nemouche, cette campagne a lieu dans les espaces publics et au sein des établissements scolaires de la wilaya, en coordination et avec la coopération de plusieurs partenaires tels que le secteur de l'éducation, la

Sûreté, la Gendarmerie nationale et les associations actives et impliquées dans la wilaya. Elle vise à sensibiliser les enfants, leurs parents et les enseignants aux risques associés à une utilisation inappropriée d'Internet et des jeux vidéo.

Selon le même responsable, la campagne a également pour objectif de promouvoir des pratiques saines, correctes et responsables de l'utilisation d'Internet, compte tenu des nombreux services et dangers que cet espace numérique comporte, notamment des contenus

violents et inappropriés tels que la violence, la haine, ainsi que des opérations d'escroquerie et de chantage, outre le vol d'informations personnelles ou les transactions frauduleuses en ligne. Il a également souligné que les organisateurs de la campagne se concentrent sur la sensibilisation aux dangers de l'addiction aux jeux en ligne, qui entravent le développement social des enfants et leur capacité à se concentrer sur les études et d'autres activités importantes dans leur vie quotidienne.

Mostaganem

Plus de 120 millions DA pour l'aménagement de la mosquée «Badr»

Un projet d'aménagement de la mosquée "Badr", dotée d'un caractère historique et patrimonial, ainsi que de son environnement, est actuellement en cours dans la wilaya de Mostaganem, avec un investissement de plus de 120 millions de dinars, selon les services de la wilaya.

Selon la même source, le projet de réhabilitation de la mosquée, qui souffrait d'un état de dégradation avancé, a atteint un taux d'avancement de 75 %. Un montant de 70 millions de dinars a été alloué pour la réhabilitation de ce monument situé au centre-ville et les travaux actuels concernent le renforcement du toit de la salle de prière. De plus, la bibliothèque at-

tenant à la mosquée bénéficie d'un autre projet d'aménagement de sa façade extérieure dans un style islamique approprié, pour un montant de 55 millions de dinars. Le taux d'avancement de ces travaux est de 85 %.

Au préalable, la place adjacente à ce monument religieux, la place 1er novembre 1954, a été aménagée avec un budget de 65 millions de dinars, en attendant le lancement d'une quatrième opération visant à réhabiliter les anciens bâtiments et les principales artères du centre-ville, ont ajouté les mêmes services. Un montant de 100 millions DA a été affecté à ces opérations urgentes, dont 44 millions pour la

réfection et la modernisation des routes. La mosquée "Badr" est l'un des plus anciens lieux de culte de la wilaya de Mostaganem. Au 18e siècle, elle était une petite mosquée avant d'être démolie par l'occupation française et transformée en église "Saint-Baptiste Catholique" en 1847, selon un design roman, inaugurée par Louis III. Dans les années 1970, l'église a été reconvertisse en mosquée "Badr", des travaux de restauration ont été effectués, et un minaret a été construit.

La mosquée a été officiellement inaugurée, le 16 avril 1981. Après 176 ans, ce site religieux reste un monument grandiose et un patrimoine de la ville de Mostaganem.

Bordj Badji-Mokhtar

Le ramadhan mobilise

D'intenses préparatifs sont menés dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, en prévision du mois sacré du Ramadhan, selon les services de la wilaya. Une réunion, présidée par le wali, Mahfoud Benflis, en présence des responsables locaux, a été consacrée à la réunion des conditions d'accueil du mois de Ramadhan, dont les mesures pratiques pour l'approvisionnement régulier en produits alimentaires et le respect des règles commerciales, notamment le contrôle des prix des produits subventionnés. La rencontre a permis également d'examiner la distribu-

tion des aides de solidarité aux catégories vulnérables et défavorisées, les conditions d'organisation et de désignation des restaurants de solidarité servant les repas d'Iftar. Intervenant à cette occasion, le wali a appelé à hâter le versement de l'aide de solidarité avant l'avènement du ramadhan, la finalisation des dossiers restants et le suivi des procédures prises en matière d'approvisionnement du marché en produits alimentaires très sollicités par le consommateur.

L'entretien des mosquées et des lieux de culte pour abriter les prières surérogatoires (Tarawih), l'or-

ganisation de programme de ramassage des déchets ménagers, le nettoyage des artères et l'entretien des réseaux d'éclairage public, ont également été recommandées par le chef de l'exécutif.

M. Benflis a appelé aussi à une préparation minutieuse des restaurants d'Iftar, à la satisfaction des nécessiteux et des passagers, et l'encouragement des initiatives de solidarité, l'élaboration de programmes d'activités religieuses, culturelles et sportives, et le suivi permanent des mesures prises dans le cadre des préparatifs du mois sacré.

Adrar

Un mort dans l'incendie d'un camion

Said Bentouba

Un jeune homme est décédé dans l'incendie d'un camion à Adrar samedi, a-t-on appris de la protection civile d'Adrar. Le tragique accident s'est produit près de la cité des 140 logements. Un

homme de 24 ans a perdu la vie à la suite à l'incendie d'un camion rempli de farine. Les éléments de la protection civile sont intervenus pour éteindre le feu qui s'était déclaré dans le camion-remorque chargé de farine. Le camion était stationné à proximité d'habita-

tions près du rond-point de la cité des 140 logements.

Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital d'Adrar. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

Chlef

Un réseau de trafic de mercure blanc démantelé

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de substances prohibées a été démantelé par la brigade de recherche et d'investigation du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef, avec la saisie de 13,5 kg de mercure blanc, rapporte dimanche un communiqué de cette institution sécuritaire.

La même source a précisé que dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale a arrêté quatre (4) personnes activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans le transport et

la contrebande de mercure en vue de son utilisation dans la magie noire et la sorcellerie, avec la saisie en leur possession de 13,5 kg de cette substance interdite.

Cette affaire a été mise à jour grâce à l'exploitation de renseignements rapportant qu'une personne sexagénaire issue d'une wilaya de l'ouest était en possession d'une quantité de mercure blanc, destiné à être utilisé dans des actes de magie noire et de sorcellerie. Le suspect a été arrêté, avec la saisie en sa possession de deux (2) flacons de 33 cl de cette substance interdite. Lors de son interrogatoire, le suspect

a avoué qu'il activait avec trois (3) autres personnes au sein d'un réseau criminel opérant dans différentes wilayas du pays. Les 3 présumés complices ont été arrêtés, a-t-on ajouté, soulignant que la quantité totale de mercure saisie à l'issue de cette opération est de 13,5 kg.

Les mis en cause dans cette affaire ont été déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, sous le chef d'inculpation de "contrebande et transport de substances dangereuses sans l'autorisation requise pour des personnes non qualifiées", a conclu le même communiqué.

INTERNATIONAUX

LUNDI

Vols Départs

00h55: Oran - Jeddah Air Algérie
08h00: Oran - Paris (ORY) Air Algérie
08h00: Oran - Lille Air Algérie
09h00: Oran - Marseille Air Algérie
09h00: Oran - Alicante Vueling
11h20: Oran - Paris (ORY) Transavia
13h30: Oran - Istanbul Turkish Air
14h50: Oran - Paris (CDG) Air Algérie
15h20: Oran - Alicante Air Algérie
15h30: Oran - Paris (CDG) Air Algérie
16h05: Oran - Médine Air Algérie
18h15: Oran - Médine Saudia
19h35: Oran - Marseille Volotea
21h40: Oran - Lyon Transavia

Vols Arrivées
08h00: Alicante - Oran Vueling
10h20: Paris (ORY) - Oran Transavia
12h30: Istanbul - Oran .. Turkish Airlines
14h05: Paris (ORY) - Oran Air Algérie
13h35: Marseille - Oran Air Algérie
14h30: Lille - Oran Air Algérie
14h35: Jeddah - Oran Air Algérie
16h30: Djeddah - Oran Saudia
17h40: Bruxelles - Oran TUI
18h20: Alicante - Oran Air Algérie
18h35: Marseille - Oran Volotea
19h10: Paris (ORY) - Oran Transavia
20h40: Lyon - Oran Transavia
21h00: Paris (CDG) - Oran Air Algérie
21h30: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

LUNDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 09h05
Oran - Alger 09h30
Oran - Alger 15h30
Oran - Alger 15h50
Oran - Alger 17h45
Oran - Alger 18h00
Oran - Alger 18h20
Oran - Alger 22h30
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 12h15
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 18h55
Alger - Oran 07h00
Alger - Oran 10h30
Alger - Oran 13h25
Alger - Oran 16h00
Alger - Oran 16h45
Alger - Oran 20h25
Alger - Oran 21h35

MARDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 09h05
Oran - Alger 15h05
Oran - Alger 23h30
Oran - Constantine 09h15
Oran - Constantine 10h00
Oran - El Oued 14h40
Oran - Adrar 22h00
Alger - Oran 06h00
Alger - Oran 09h05
Alger - Oran 15h05
Alger - Oran 23h30

MERCREDI

Oran - Alger 06h10
Oran - Alger 09h05
Oran - Alger 14h35
Oran - Alger 16h40
Oran - Alger 18h35
Oran - Elbayadh 07h00
Oran - Béchar 10h15
Oran - Timimoune 10h45

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05
08h00 12h00
14h00 19h25
17h00 21h07

----- ALGER - ORAN -----

05h50 11h05
08h00 12h00
14h00 19h26
17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48
08h30 09h15
13h40 14h20
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h15
15h00 15h45
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
10h30 11h34
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 19h42

MEGNIA - TLEMCEN

05h00 06h06

ORAN - SBA

12h50 13h55
15h20 16h24
16h00 17h11
17h10 18h32
21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47
06h34 07h44
07h06 08h09
07h23 08h24
09h22 10h24

11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26
08h00 10h00
14h00 16h28
16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00
09h24 12h05
10h00 12h00
17h18 20h01

ORAN - RELIZANE

14h00 15h26
15h45 17h13
17h00 18h12
17h30 19h10

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32
07h15 08h54
10h36 12h05
18h32 20h01
20h34 21h49

ORAN - SAIDA

14h40 17h13
07h18 10h10

SAIDA - ORAN

07h18 10h10
10h20 17h11
21h00 07h45

BECHAR - ORAN

06h00 13h10
22h00 07h44

THÉÂTRE Abdelkader Alloula D'ORAN

► Mardi 11 février à 15h :

«Il était une fois»

par l'Association Al-Ishara de Mostaganem

► Samedi 15 février à 14h :

Café littéraire / Séance de dédicace

Dr. Kaddour Naïmi

par la Maison Al-Quds Al-Arabi

► Mardi 18 février à 17h :

«Avant la Lumière»

par l'Association Sitinia

► Jeudi 20 février à 18h :

«Lui et Elle»

par le Théâtre Régional d'Oran

► Mardi 25 février à 15h :

«Le Parfum

de l'Environnement»

par la Troupe Jeunesse du Théâtre

INSTITUT FRANÇAIS

Concert Jazz
ABDELHAKIM'S STEPS



► Lundi 10 février à 18h - l'IF Const

► Jeudi 13 février à 18h00 - l'IF ORAN

► Samedi 15 février à 18h IF Tlemcen

Abdelhakim Aït Aïssa propose un voyage musical unique autour de ses compositions originales et de reprises revisitées du répertoire jazz. Un spectacle vibrant, à savourer en live !

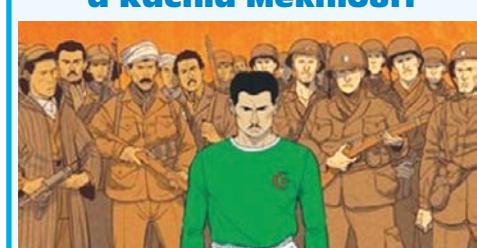
**Handisport :
Quel avenir après les
Jeux paralympiques ?**



► Mercredi 12 Février à 17h00 IF Oran

Le handisport n'apparaît pas dans le "livre officiel" des Jeux Olympiques de Paris 2024. La Maison d'édition explique que les épreuves se sont déroulées trop tard.

**Rencontre-littéraire
Hommage
à Rachid Mekhloufi**



► Jeudi 13 Février à 18h - IF Alger

Samedi 15 Février à 16h - IF Constantine

► Mardi 18 Février à 18h - IF d'Oran

► Jeudi 20 Février à 18h - IF Tlemcen

A l'occasion du temps fort Sport, l'Institut français d'Algérie rendra hommage à Rachid Mekhloufi, figure légendaire du football algérien et français...

**Rencontre : Adib BENAZZI
autour de son roman
«Au dessus d'Alger
seulement les étoiles»**

► Dimanche 16 Février à 18h - IF Alger

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Peu nuageux Max.18-Min.6

Ensoleillé Max.18-Min.7

MOSTAGANEM

Ensoleillé Max.19-Min.8

Ensoleillé Max.19-Min.8

TLEMCEN

Ensoleillé Max.19-Min.8

Ensoleillé Max.22-Min.6

MASCARA

Ensoleillé Max.22-Min.6

TIARET

Ensoleillé Max.18-Min.5

Ensoleillé Max.22-Min.8

CHLEF

Peu nuageux Max.21-Min.7

Ensoleillé Max.22-Min.8

BÉCHAR

Ensoleillé Max.20-Min.4

Peu nuageux Max.19-Min.4

ALGER

Ensoleillé Max.17-Min.7

Ensoleillé Max.15-Min.7

CONSTANTINE

Ensoleillé Max.16-Min.2

Peu nuageux Max.19-Min.4

ANNABA

Peu nuageux Max.16-Min.8

Peu nuageux Max.19-Min.9

COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets Achat(DA) Vente(DA)

1 USD 133,20 141,33

1 EUR 138,14 146,59

1 GBP 165,96 176,18

100 JPY 87,30 92,63

1 CHF 147,36 156,37

1 CAD 92,75 98,42

1 DKK 18,52 19,65

Foot / Supercoupe d'Algérie MCA-CRB : le Doyen prend sa revanche sur le Chabab

Le MC Alger a remporté la Supercoupe d'Algérie de football 2024, en battant le CR Belouizdad aux tirs aux but (4-3), temps réglementaire (2-2), samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger). Après un bref round d'observation, la rencontre s'est débridée et la première vraie occasion dans ce match a été la bonne, puisqu'elle s'est soldée par l'ouverture du score. En effet, à la 12e minute de jeu, l'attaquant Sofiane Bayazid a bénéficié d'une belle passe en profondeur et s'est présenté seul devant la gardien Zeghiba, qui n'a pas eu d'autre alternative que d'intervenir de manière illicite pour le stopper. L'arbitre de la rencontre, Lahoul Benbrahim, qui était proche de l'action n'a pas hésité un seul instant et a directement désigné le point de pénalty, permettant à ce même Bayazid de se rendre justice lui-même, en prenant Zeghiba à contre pied (15e/1-0). Douze minutes plus tard, et suite à une belle action collective, le Mouloudia a obtenu un coup franc légèrement excentré sur l'aile gauche et c'est le défenseur Mohamed Réda Halaïmia qui l'a exécuté de manière tendue au deuxième poteau.

Bien qu'esseculé entre quatre défenseurs belouizdadi, le capitaine mouloudéen Ayoub Abdellaoui a trouvé le moyen de prendre le dessus sur tous ses vis-à-vis, et placer une belle reprise de volée en extention, qui n'a laissé aucune chance à Zeghiba (2-0). En effet, sa frappe de l'extérieur du pied était non seulement limpide, mais elle a été décochée à bout portant, faisant que le portier belouizdadi n'a même pas eu le temps de réagir. Quoique, ce deuxième but n'a pas eu pour effet d'assommer le Chabab, mais l'a plutôt exhorté à réagir. D'ailleurs, la première vraie occasion belouizdadi est intervenue moins de deux minutes, puisque le bon centre d'Abderrahmane Meziane a été conclu par une belle tête

croisée de l'attaquant Aymen Mahious, qui avait obligé le gardien Abdelatif Ramdane à se détendre de tout son long pour écarter le danger.

Le dernier quart d'heure de la première mi-temps a été légèrement à l'avantage du Chabab, qui a pris de gros risques en attaque avec l'espoir de revenir dans le match, mais en vain. Le MCA a rejoint les vestiaires avec deux buts d'avance, au grand bonheur de ses supporters, qui étaient nombreux à faire le déplacement pour le soutenir.

Après la pause, et n'ayant plus rien à perdre, le CRB a pris encore plus de risques, n'hésitant pas à attaquer avec quatre, voir cinq joueurs, avec l'espoir de revenir dans le match. Mais contre toute attente, la première vraie occasion de la deuxième mi-temps a été mouloudéenne et c'est encore une fois l'inévitable Sofiane Bayazid qui se l'a procurée. En effet, suite à un coup franc indirect bien boté côté droit, l'attaquant du MCA a devancé tous ses adversaires, pour placer une belle tête croisée, mais qui malheureusement pour lui est sortie hors cadre.

Les efforts du Chabab ont fini par porter leurs fruits à la 68e, avec un penalty sifflé en faveur du virevoltant latéral gauche Noufel Khacef, qui s'était fait sécher de manière illicite par Ayoub Abdellaoui à l'intérieur de la surface de réparation. Contrairement au premier penalty accordé à Bayazid, cette fois, l'arbitre Benbrahim a dû consulter la VAR (ndlr : Vidéo assistance à l'arbitrage) pour prendre sa décision. C'est finalement Aymen Mahious qui s'est chargé d'exécuter ce penalty, et même si le gardien mouloudéen avait choisi le bon côté, le ballon a terminé sa course au fond des filets (2-1/71e). Une réduction du score qui a littéralement redonné vie au Chabab, et l'entrée en jeu des attaquants Erick Mayo et Jaques M'Be n'a fait

que le galvaniser encore plus dans cette perspective. Ce qui a d'ailleurs fini par se confirmer moins de dix minutes plus tard, puisque suite à centre tendu de Benayada sur le côté droit, Aymen Mahious, encore lui, a devancé la sortie du gardien Abdelatif Ramdane et a placé une belle tête, qui a permis au Chabab d'égaliser à quelques encablures de la fin du temps réglementaire (88e/2-2).

• Le gardien Abdelatif Ramdane a fait la différence aux tirs au but

Le match s'étant achevé sur un score nul de deux buts partout, il fallait recourir à la traditionnelle séance de tirs au but pour désigner le vainqueur et c'est finalement «Le Doyen» qui a été le plus doué à cet exercice, ou plutôt son gardien, Abdelatif Ramdane, qui avait stoppé deux penalties. Le premier devant Noufel Khacef et le second face à Aymen Mahious, alors que qu'Abderrahmane Meziane, Erick Mayo et Hocine Benayada avaient transformé les leurs. Côté Mouloudia, Aymen Abdellaoui, Akram Bouras, Ayoub Ghezala et Amine Messoussa avaient transformé leurs tirs, alors que Mohamed Réda Hamalaïmia avait raté le sien. Le Mouloudia remporte ainsi son premier titre de la saison, en prenant au passage sa revanche sur le CRB, qui l'avait privé d'un doublet historique l'an dernier. Il s'agit du quatrième sacre du MCA en Supercoupe d'Algérie, après les éditions de 2006 (face à la JS Kabylie : 2-1), 2007 (devant l'ES Sétif : 4-0), et 2014 (au x dépend de l'USM Alger : 1-0). De son côté, le Chabab n'a remporté ce titre qu'à deux reprises : en 1995 (face à la JS Kabylie : 1-0) et en 2020 (devant l'USM Alger : 2-1). Les deux clubs ont perdu une Supercoupe chacun : le MCA en 2016 face à l'USMA (0-2) et le Chabab en 2017 face à l'ES Sétif (0-0, aux tirs au but : 3-4).

Déclarations

Khaled Benyahia (entraîneur/ MCA) : «Félicitations au peuple du Mouloudia qui mérite d'être heureux et je souhaite qu'il viendra d'autres consécérations Inchallah. Pour revenir au match, c'était un derby ardemment disputé de part et d'autre, on savait qu'il fallait être concentré jusqu'au bout. Après avoir mené au score (2-0), nous avons échoué à préserver notre concentration et vigilance, ce qui nous a coûté très cher par la suite. La réaction de mes joueurs lors de la séance fatigante des tirs au but est à saluer et a été positive, c'est un signe des grands clubs. C'est un titre mérité car nous avons sué pour l'avoir. Je remercie le président du club (Mohamed Hakim Hadj Redjem, NDLR) et l'ensemble du staff administratif.» Athmane Nedjar (entraîneur-adjoint/ MCA) : «Cette nouvelle consécration n'a pas été facile. Dieu merci, nos joueurs n'ont pas paniqué après le but égalisateur dans les dernières minutes de la partie, même s'ils ont été touchés sur le plan mental. Les efforts fournis avant et pendant le match n'ont pas été vains. Le rythme des matchs auxquels nous avons été soumis est infernal, puisque nous avons joué dix rencontres en l'espace de 45 jours, au rythme d'un match tous les quatre jours. J'espère que ce titre va en appeler d'autres. Pour ce qui est du match des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie,

face au même adversaire, le CRB, nous allons nous préparer en conséquence. Mais avant ce rendez-vous, nous allons jouer face à la JS Kabylie en championnat (16e journée), qui reste une rencontre aussi importante qu'il faudra bien préparer. Chaque chose en son temps.»

Samir Houhou (entraîneur-adjoint/ CRB) : «Nous avons assisté un derby de haut niveau, qui a tenu toutes ses promesses. Nous avons éprouvé des difficultés à entrer dans le match, chose qui nous a coûté les deux buts encaissés en raison d'erreurs dans le positionnement. Après la pause, l'équipe est revenue très fort grâce aux efforts des joueurs qui n'ont pas baissé les bras, et qui ont dominé la deuxième période, face à une équipe du MCA qui a procédé par des contres. Je remercie les joueurs pour leur prestation, sans oublier de féliciter le Mouloudia pour ce titre.» Abdelatif Ramdane (gardien de but/MCA) : «Dieu merci, c'est un nouveau titre pour le MCA. Le match a été difficile face au CRB, qui a réussi à refaire son retard après des erreurs individuelles. Même si j'ai encaissé deux buts, j'ai su garder ma concentration pendant la séance des tirs au but, et je n'ai pas été affecté mentalement. Nous allons bien savourer cette consécration de la Supercoupe, avant de penser au match qui opposera de nouveau les deux équipes en 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie.»

Foot / Ligue 1 Mobilis CR Belouizdad - USM Khenchela délocalisé à Nelson Mandela

Le match CR Belouizdad - USM Khenchela, prévu le mercredi 12 février (19h00) pour le compte de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, se jouera finalement au stade de Nelson Mandela de Baraki, au lieu du stade 5-Juillet, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP).

Une deuxième délocalisation consécutive pour l'USMK en l'espace de seulement une semaine, car même son match en retard contre l'USM Alger, disputé le 5 février courant, pour la mise à jour de la 13e journée et perdu finalement 3-0, était initialement prévu au 5-Juillet, avant d'être transféré à Baraki.

La Ligue a expliqué sa décision par «une volonté de préserver la pelouse du



stade 5-Juillet» en prévision des importantes échéances à venir. Même le stade de Baraki avait été temporairement fermé à l'issue du match MC Alger - MC Oran (1-0), disputé le 11 octobre dernier, lors de la 4e journée du championnat, et ce pour le renouvellement de sa pelouse. Le CRB occupe actuellement la deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 26 points, alors que l'USMK est 8e, avec 20 unités au compteur.

Cyclisme/Tour d'Algérie 2025 85 coureurs de 15 équipes au départ de la 1re étape

Quatre-vingt-cinq (85) coureurs représentant 15 formations dont six algériennes ont pris, dimanche devant l'Assemblée populaire de la wilaya de Guelma, le départ de la première étape de la 25ème édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC-2025), prévue entre Guelma et Constantine sur une distance de 103 km, un parcours réservé essentiellement aux grimpeurs.

Le départ de cette première étape du TAC-2025 a été donné par le wali de Guelma, Mme Houria Aggoune, accompagnée du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, ainsi que de représentants de la société ci-

vile. La première étape est marquée par deux grands prix de la montagne (GPM) destiné aux grimpeurs (maillot à pois), situés aux kilomètres 12,5 et 30,9, ainsi que deux sprints intermédiaires pour le prix du meilleur sprinteur (maillot vert), prévus aux kilomètres 37,5 et 61,5.

La veille, samedi, c'est l'Erythréen Maekele Milkayyas, qui a imposé sa puissance au sprint pour s'adjuger le Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef avec un chrono de (3h00'09''), devant les Algériens Yacine Hamza (Team Madar Procycling) et Mohamed Nadjib Assal (MC Alger), respectivement deuxième et troisième.

Basket / Supercoupe USM Alger - WO Boufarik, demain à la Coupole

La Supercoupe d'Algérie de basket-ball de la saison 2023/2024 messieurs, opposant l'USM Alger au WO Boufarik, se jouera demain mardi à 17h00, à la Coupole du complexe sportif olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a indiqué la Fédé-

ration algérienne de la discipline (FABB). La Supercoupe de basket opposera l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2024, au WO Boufarik sacré champion d'Algérie de la même saison. D'autre part, la vente des billets pour assister à cette rencontre a

débuté ce samedi sur la plateforme électronique «Tadkirati.com». Pour rappel, le WOB (23 points) occupe la deuxième place au classement du championnat de Super-Division (messieurs), tandis que l'USM Alger est logée à la 7e position avec 19 points.

Athlétisme / Meeting en salle de Metz MPM de l'année pour l'Algérien Slimane Moula sur 800 mètres

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a frappé très fort pour sa seconde course officielle en 2025, en réalisant la troisième meilleure performance mondiale de l'année sur 800 mètres, après avoir bouclé cette distance en seulement 1:45.11, lors du meeting international de Metz, disputé samedi soir dans le nord-est de la France. Le chrono de Moula est considéré également comme un nouveau record national sur la distance, lui qui

est habitué à courir en plein air et qui ne disputait là que la deuxième course en salle de sa carrière. Le podium de la course a été complété par le Kenyan Noah Kibet, deuxième avec un chrono de 1:45.19 et le Britannique Elliot Giles, 3e en 1:45.89. Il y a cinq jours, Moula a décroché la 3e place en 1:45.50, au meeting indoor Gold Ostrava, disputé à Vítkovice en République tchèque. Agé de 26 ans, Slimane Moula, natif de Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, n'a pas été épargné par les blessures l'an dernier, et cette situation s'est répercute négativement sur son rendement dans certains grands événements, notamment, les championnats du monde et les Jeux olympiques de Paris-2024. Désormais à 100% de ses moyens, Moula semble déjà tourné vers l'avenir, avec la ferme intention de rectifier le tir. Le bon chrono réalisé samedi soir à Metz, confirme on ne peut mieux, ses ambitions.

Syriens déplacés

Coincés dans des camps après avoir trouvé leurs maisons en ruines

Mehdi al-Chayech pensait pouvoir rapidement retourner chez lui après la chute de Bachar al-Assad, mais, à l'instar de dizaines de milliers de Syriens vivant dans des camps de déplacés, il a trouvé sa maison inhabitable, bombardée pendant la guerre.

«Nous étions incroyablement heureux lorsque le régime est tombé», lance ce quadragénaire depuis son habitation formée de blocs de béton dans le camp d'Atmeh dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest de la Syrie.

Mais «lorsque nous sommes arrivés dans notre village» dans la province centrale de Hama, «nous avons été déçus», raconte à l'AFP ce père de quatre enfants. La maison «a été touchée par les bombardements» et après des années d'abandon elle «n'est plus habitable». Le renversement du président Assad le 8 décembre par une coalition de factions rebelles islamistes venues de la province d'Idleb, a ravivé l'espoir d'un retour chez eux de millions de Syriens, déplacés ou réfugiés à l'étranger.

Mais beaucoup se heurtent à la dure réalité: maisons et infrastructures gravement endommagées, voire détruites et pas de moyens pour reconstruire.

Les autorités de transition tablent sur le soutien international, notamment des riches monarchies du Golfe, pour reconstruire le pays après près de 14 années de guerre.

Déplacé depuis 2012, M. Chayech a dû revenir dans le camp, l'un des plus grands d'Idleb, tout en reconnaissant avoir été heureux de retrouver des proches dans sa région d'origine. Sous un froid glacial, la fumée s'élève des chauffages à carburant dans ce camp tentaculaire, près de la frontière turque, qui abrite des dizaines de milliers de personnes.

- MAISONS «RASÉES» -

Avant la chute d'Assad, plus de cinq millions de personnes vivaient dans les zones tenues par les rebelles dans la province d'Idleb



et ses environs, la plupart des déplacés. Et après l'arrivée des nouvelles autorités, un petit nombre a quitté la zone.

David Carden, coordinateur humanitaire régional adjoint de l'ONU pour la Syrie, explique à l'AFP que «plus de 71.000 personnes ont quitté les camps du nord-ouest de la

Syrie ces deux derniers mois, une petite fraction comparée aux deux millions» réparties dans des centaines de camps et «ayant besoin d'une aide vitale».

«De nombreux résidents des camps ne peuvent pas retourner chez eux car leurs maisons ont été détruites ou manquent d'électricité,

d'eau courante ou d'autres services de base. Beaucoup craignent également d'être pris dans des champs de mines sur les anciennes lignes de front», ajoute-t-il.

Mère de trois enfants, Mariam Anbari, 30 ans, vit dans le camp d'Atmeh depuis sept ans après avoir fui Hama. «Nous voulons retourner dans nos maisons mais elles ont été rasées.»

- «MAL AU CŒUR» -

Mariam Anbari explique, son bébé de six mois dormant à côté, que le revenu quotidien de son mari suffit à peine à acheter du pain et de l'eau.

«La chute du régime ne me dit rien. Notre situation est difficile que ce soit sous Bachar al-Assad ou sous Ahmad al-Chareh», le nouveau président intérimaire de la Syrie, ajoute-t-elle en faisant la vaisselle dans une eau glacée. Mais elle dit quand même garder l'espoir d'une amélioration de leur situation avec l'arrivée des nouvelles autorités.

La majorité des habitants du camp dépendent de l'aide humanitaire, dans un pays à l'économie minée par la guerre et où une grande partie de la population vit dans la pauvreté.

Dans le camp, où serpentent des motos entre les habitations et où des enfants jouent à l'extérieur malgré le froid, Sabah al-Jasser, 52 ans, et son mari Mohamed, tiennent une petite épicerie.

Elle y est installée avec sa famille depuis sept ans après avoir fui son village situé dans la région de Khan Cheikhoun dans la province d'Idleb.

«Nous étions heureux à l'annonce de la chute du régime mais nous sommes tristes car nous avons trouvé nos maisons détruites et nos arbres coupés et brûlés. Cela fait mal au cœur», s'exclame cette mère de quatre enfants.

Malgré tout, elle a l'intention de retourner chez elle à la fin de l'année scolaire. «Nous allons revenir et nous monterons une tente.»

Etats-Unis

Les consommateurs plumés par le prix des œufs



«Tellement chers»: avec le rebond de l'épidémie de grippe aviaire, qui sévit depuis 2022 aux États-Unis, les poulaillers se vident et le prix des œufs s'envole, débousculant des consommateurs habitués à déboursier peu pour cet aliment de base.

A Washington et dans sa banlieue, les rayons œufs des supermarchés sont régulièrement vides ou presque. Certains magasins limitent le nombre de boîtes vendues par client pour éviter une pénurie. Partout, les consommateurs remarquent la flambée des étiquettes. Les œufs «deviennent chers», commente auprès de l'AFP Samantha Lopez, une étudiante de 26 ans, rencontrée dans une grande surface de la capitale américaine. «C'est assez difficile, (...) mon budget pour la nourriture est déjà très serré.»

Au sud, en Floride, la situation est similaire: «Les œufs sont essentiels, ils sont très nutritifs et il est difficile d'en acheter parce qu'ils sont tellement chers (...) c'est vraiment dommage», observe Blanche De Jesus, habitante de Miami. Pour se justifier de cette hausse des prix, les grandes surfaces n'hésitent pas à placer des affiches dans les rayons, comme à Washington: «Il se peut que vous remarquiez une augmentation du prix des œufs en raison de la récente épidémie de grippe aviaire dans le Midwest», le cœur agricole des Etats-Unis, prévient l'une d'elle.

Plus de 21 millions de poules pondeuses ont été euthanasiées depuis le début de l'année à cause de l'épidémie - l'équivalent d'une épidémie chez les animaux - de grippe aviaire, dont 13,2 millions depuis décembre, selon le dernier rapport sur le secteur du ministère américain de l'Agriculture (USDA), publié vendredi.

«S'il n'y a pas de poules pondeuses, il n'y a pas d'œufs, ce qui entraîne une pénurie de l'offre et une hausse des prix en raison de la dynamique de l'offre et de la demande», résume Jada Thompson, spécialiste du sujet et

professeure à l'Université de l'Arkansas.

-«NIVEAUX RECORD»-

En outre, selon l'USDA, certains «commerçants concernés (...)» maintiennent les prix à des niveaux record, ou proches des records, pour freiner la demande».

Le prix moyen de la boîte de douze œufs, toutes qualités confondues, a progressé de près de 65% sur un an, passant d'environ 2,5 dollars en décembre 2023 à 4,15 dollars un an plus tard, selon un institut statistique offi-

ciel. Et la hausse des prix ne se fait pas uniquement ressentir à la caisse des supermarchés. Waffle House, une chaîne de restauration américaine spécialisée dans les gaufres, a fait les gros titres outre-Atlantique après avoir décidé d'appliquer un supplément de 50 centimes par œuf aux consommateurs en voulant dans leur assiette.

«La pénurie persistante d'œufs causée par la grippe aviaire a entraîné une augmentation spectaculaire de (leur) prix», a expliqué le groupe dans un communiqué transmis à la chaîne CNN, se disant «con-

traint de prendre des décisions difficiles».

Aux Etats-Unis, le virus circule dans des élevages de volailles mais aussi chez les vaches laitières. Soixante-sept cas ont aussi été détectés chez des humains depuis début 2024, l'extrême majorité étant bénins et liés à des contacts connus avec des animaux infectés.

Grands amateurs d'œufs, notamment au petit-déjeuner, les Américains en consomment en moyenne 277 par habitant et par an, selon la coopérative agricole américaine United Egg Producers. Moins tout de même que le record des Mexicains (environ 375).

APPARTEMENTS

■ A louer appart F3, 4^e étage, Akid Loffi, Oran. Prix 3,6U/mois – Contacter : 0553.69.22.17

■ A louer dans résidence F4, 240 m², avec une grande terrasse au 1^{er} étage, meublé avec box, 10 millions e un an d'avance Millénium – Tél : 0554.98.71.71

■ Loue F3 angle rue Mostaganem rdc (3U) – F1 meublé à 100m de la Place des Victoires, 4^e (3,5U) – F3 Cité Lescure, 10^e (2U) – Ag ABDALLAH 11 rue Ca-vagnac, Oran – 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Vends F4 sup 89 m², rdc, 2 façades, 03 balcons, équipée de chauffage central, jardin, à Misserghine, Oran – Tél : 0699.67.94.50

TERRAINS

■ Vds terrain 2.000 m², 2 faç, au bord de la route nationale n°13 Arzew – Tlélat, commune Boufatis, acté + L/F viabilisé, eau, élect, gaz, bon voisinage – Tél : 0772.63.52.13

PENSÉE

A la mémoire de notre chère épouse et mère Mme LACEB Tassadit ép ARAB SAID (décédée le 10 février 2020). Cela fait 5 ans depuis qu'elle nous a quittés pour un monde meilleur, laissant derrière elle, un immense vide irremplacable et que personne ne pourra combler.

Son époux LACEB Ahmed, son fils Mohamed, Abdelkader, Zine el Abidine et sa fille Naramène et toute la famille LACEB demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Tes filles Rachida, Nabila, Khadjida, qui pensent toujours à toi. Allah yarhmak birahmatih el wassiaa.

La famille LACEB

EMPLOIS

■ Particulier cherche femme de ménage à Oran – Tél : 0673.48.44.06

■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7 Tél 0556.31.08.90

PENSÉE

Le 10.02.2015 – Le 10.02.2025 Déjà 10 ans depuis que nous as quittés à jamais notre cher papa MAHIDA Boumediène.

Nous prions à tous ceux qui t'ont connu, papa, d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Tes filles Rachida, Nabila, Khadjida, qui pensent toujours à toi. Allah yarhmak birahmatih el wassiaa.



République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministre de la poste et des télécommunications

Direction Générale D'Algérie Poste

EPIC Algérie poste

NIF : 00021600210442

Direction de l'Unité Postale Wilaya D'EL BAYADH

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE

MINIMALS N° 01/2025

La Direction de L'unité postale de la wilaya D'EL BAYADH lance avis d'appel d'offre national avec Exigence de Capacités Minimales en vue de transport et escorte de Fonds et d'objets de valeurs à travers les établissements postaux de wilaya d'EL BAYADH, La Banque d'Algérie et Mission Hors Wilaya.

Les entreprises spécialisée dans le domaine du transport et escorte de fonds intéressées par le présent avis, sont invitées à retirer le cahier de charges à l'adresse indiquée ci-dessous :

La Direction de l'Unité Postale Wilaya d'EL BAYADH sis à ROUTE ROGASSA EL BAYADH

Contre versement de la somme de cinq mille dinars algériens 5000.00 da au compte courant postale N° 381164 clé 50 ouvert au nom Direction de l'Unité Postale Wilaya d'EL BAYADH.

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus conformément aux procédures de passation des marchés de l'EPIC « Algérie Poste ». Accompagnées des références et des pièces réglementaires, fixées dans le cahier des charges.

La date de préparation des offres et fixée a (15) quinze jours à compté de la première parution du présent avis dans les quotidiens de presse

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres à 10h30 au siège de la Direction de l'Unité de la Wilaya d'EL BAYADH.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis même jours à 10h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai qui est égal à la durée de préparation des offres augmenté de quatre-vingt-dix (90) jours.

ANEPE N° 2531001969 Le Quotidien d'Oran 10/02/2025

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

لكل إعلاناتكم للبيع بالمخازن العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques
Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Don de sang Algérie

Donner son sang, c'est sauver une vie

التبرع بالدم الجزائري

أنقذ حياة ب قطرة دم

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

DE LA WILAYA DE TIARET

Mise en Demeure

MEGOUAZ ELAMJED ; demeurant à Sidi Laadjel W.DJELFA- titulaire de la convention n°15/2024 du 11/11/2024 visé par le contrôleur budgétaire le 17/12/2024 sous le n°1785/2024 relatif à : Rénovation et extension des réseaux d'alimentation en eau potable des centres de : Sougueur,Frenda,Tousnina,Mahdia Ksar Chellala, Dahmouni, Zmelet Emir Abdelkader Oued Lili, Bougara Bouchekif, Hamadia et Djillali Benamar (1ère tranche) Lot N°11 : Rénovation et extension des réseaux d'alimentation en eau potable du centre de Mahdia(1ère tranche) .

Est mise en demeure suite au non démarrage des travaux objet de la convention .

De ce fait il lui est recommandé de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de lancer les travaux sous huitaine

Faute de quoi,l'administration se verrait dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives qui s'imposent réglementairement qui peuvent arriver à la résiliation.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2531002023 Le Quotidien d'Oran 10/02/2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن و التسازن و المدينة

NIF N° : 099 327010248039 MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

بورون الترقية و التسخير الطيري لولاية مستغانم

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE WILAYA DE MOSTAGANEM

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 66, 71, 72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'OPGI de Mostaganem sis ave Med Khemisti -informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 02/2025 paru en date du 13/01/2025 dans les quotidiens nationaux LE QUOTIDIEN D'ORAN et qu'après évaluation des offres. le marché Attribué provisoirement est indiqué ci dessous

Initiatif du projet : Réalisation En TCE y compris VRD des 30/800 LPL - TRANCHE 2024 à AIN SIDI CHERIF

Attributaire provisoirement : LAZREGU MAHMoud - NIF N° : 18427220030016302780 - Note : 59 P

Critère de choix : Offre Unique - Montant après Correction en TTC Lots : 90 073 825.33 - VRD : 9 546 267.96

Montant Global : 99 620 093.29 - Délai administré BAT + VRD : 14 mois

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de l'OPGI dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de l'OPGI de Mostaganem est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEPE N° 2531002025 Le Quotidien d'Oran 10/02/2025

Conformément à l'article N°65 ,du décret présidentiel N°15-247.du 16/09/2015 portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public et l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le président de l'Assemblée Populaire Communale de Relizane informe

soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N°41 /2024 paru

Le 31/12/2024 dans le quotidien المورع الرياضي et Le 05/01/2025 dans le quotidien Le Quotidien d'Oran

A l'issue de l'analyse et évaluation des offres le projet est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Désignation de L'opération	Entreprises	Montant de Soumission	Délai de Réalisation	Note technique	Obs
.*- Aménagement en tuf des accès secondaires de douar djelti sur 2,800 KMS - Commune de Relizane	Groupement SARL FADMAC LILINCHAAT Et ENTREPRISE TAIBI BRAHIM	12 735 380.00 DA	04 Mois	50.00 pts	N.I .fiscal 002348016370041 Moins disant Qualifier techniquement

Conformément à l'article N° 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 , portant réglementation Des marchés Publics et des délégations de service public le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, auprès de la commission communale des marchés

Les soumissionnaires non retenues sont invités de se rapprocher de la commune de Relizane dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution. pour prendre connaissance de leurs offres.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

ANEPE N° 2531002131 Le Quotidien d'Oran 10/02/2025

•2

21.10 L'art du crime



11.55 Tout le monde veut prendre sa place

13.00 Journal 13h00

13.50 Ça commence aujourd'hui

16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

18.00 Tout le monde a son mot à dire

18.35 N'oubliez pas les paroles

19.55 Journal Météo climat

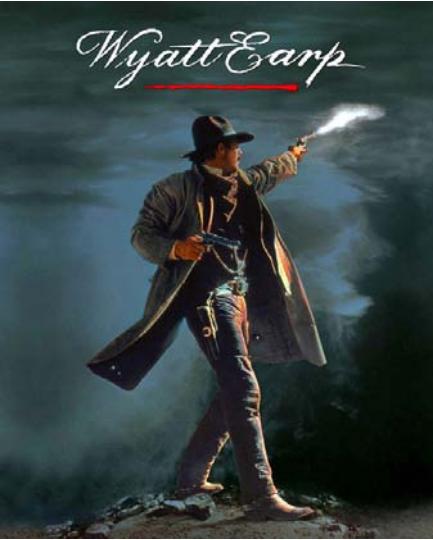
20.00 Journal 20h00

20.50 Journal Météo climat

Série policière - France - 2025

Saison 8 - Episode 2/2

Avec Nicolas Gob, Éléonore Bernheim, Philippe Duclos, Benjamin Eigner
Julie Delmas, la jeune conceptrice d'un jeu de réalité virtuelle, est retrouvée assassinée dans son bureau. Pour élucider ce meurtre, Antoine Verlay et Florence Chassagne doivent résoudre les énigmes de ce jeu consacré à l'univers sensuel et coloré du peintre Jean-Auguste-Dominique Ingres. Mais Patricia Richter, une célèbre autrice de best-sellers, venue observer leur travail pour son prochain roman, ne facilite pas leur enquête.



ACTION 20.50

WYATT EARP

Western - Etats-Unis - 1994

Avec Kevin Costner, Dennis Quaid, Annabeth Gish, Gene Hackman

Chez les Earp, on croit avant toute chose à la famille, à la loyauté et à la justice. Le jeune Wyatt, élevé selon ces principes, entame donc des études de droit. Il aspire à s'installer dans une ville modeste et d'y mener une vie tranquille. Il a épousé Urilla, qui meurt bientôt de la typhoïde. Wyatt s'adonne alors à la boisson et se retrouve en prison, d'où l'extirpe son père, Nicholas.

TMC 21.25

THE DARK KNIGHT, LE CHEVALIER NOIR



Film d'action - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2008

Avec Christian Bale, Heath Ledger, Aaron Eckhart, Michael Caine

Un nouveau gangster sème la zizanie chez les mafieux de Gotham City. Il s'agit du Joker, un sombre personnage dont la folie semble ne pas avoir de limite. Son but est d'abattre Batman et de rendre publique son identité. Dans le même temps, l'ambitieux Harvey Dent est nommé procureur. Il est bien décidé à nettoyer la ville. Le milliardaire Bruce Wayne, alias Batman, cherche à l'aider à mener à bien cette mission.

CINE + FAMIZ 20.50

LES VACANCES DE MR BEAN



Comédie - Grande-Bretagne - France - Allemagne - Etats-Unis - 2007

Avec Rowan Atkinson, Emma de Caunes, Willem Dafoe, Maxim Baldry

Mr Bean a gagné une semaine de vacances sur la Côte d'Azur à la loterie. Mais le voyage est long entre son Angleterre natale et la Riviera. Comme à son habitude, il accumule les catastrophes. Lui qui ne rêve que d'aller à la plage est bientôt soupçonné d'avoir enlevé le fils d'un réalisateur russe, en route pour le festival de Cannes. Lors de son voyage, Bean croise la charmante Sabine, une jeune actrice...

TÉLÉVISION

TF1

21.10 Les Tuche 2 : le rêve américain



Comédie - France - 2016

Avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau, Sarah Stern, Pierre Lottin

Les Tuche, une famille française modeste, voit sa vie changée après avoir gagné 100 millions d'euros au loto. Grâce à l'argent de ses parents, le benjamin de la fratrie, Donald, dit Coin-coin part un mois à Los Angeles pour améliorer son anglais. Sur le campus de l'université de L.A., il rencontre Jennifer, la fille du célèbre financier américain Ron Carrington.

M6

21.10 A quel prix ?



Présenté par Julien Courbet

Entouré d'experts, Julien Courbet décrypte les produits et services de grande consommation dans un laboratoire grandeur nature. Tests, enquêtes et astuces pratiques guident les téléspectateurs pour mieux consommer et optimiser leur pouvoir d'achat. Dans ce premier numéro, alors que Olivier Dauvers, spécialiste de la grande distribution relève le défi de remplir le caddie d'une famille à moindre coût, Elodie Gossuin, elle, s'intéresse aux éco-recharges.

CANAL+

21.09 Conflict



08.15 Making of

10.05 Il reste encore demain

12.02 La boîte à questions

12.12 En aparté

12.47 Clique

13.20 Sauvage : Canicule 2

15.11 Le tableau volé

16.40 Ducobu passe au vert

18.00 Et plus si affinités

19.14 La boîte à questions

19.22 Clique

19.57 En aparté

TFX

W9

12.50 TFX infos

12.55 Les frères Scott

16.25 Quatre mariages pour une lune de miel

20.05 Plus belle la vie, encore plus belle

21.05 Appels d'urgence

10.35 Fan des années 70

13.15 Fan des années 90

14.05 The Big Bang Theory

16.10 Young Sheldon

20.55 Ramsès le Grand

22.35 Vikings : La saga des Bluetooth

09.00 W9 Hits

10.30 W9 Hits Gold

11.30 W9 Hits

12.50 NCIS

16.40 Un dîner presque parfait



19.50 Les apprentis aventuriers

21.10 Pirates des Caraïbes, le secret du coffre maudit

23.50 Pirates des Caraïbes : La malédiction du Black Pearl

21.05 Le Mans 66



Drame - Etats-Unis - France - 2019

Avec Matt Damon, Christian Bale, Caitriona Balfe, Tracy Letts, Jon Bernthal
Basé sur une histoire vraie, le film suit une équipe d'existences ingénieurs américains menés par le visionnaire Carroll Shelby et son pilote britannique Ken Miles, qui sont envoyés par Henry Ford II pour construire à partir de rien une nouvelle automobile qui doit détrôner la Ferrari à la compétition du Mans de 1966.

21.00 Culturebox, le show



Dédiée à la culture, au spectacle vivant et aux artistes, cette émission présentée par Daphné Bürki et Raphaël Yém accueille des personnalités aux différentes influences et univers musicaux. Théâtre, danse, chant, ou encore arts du cirque, des disciplines aussi diverses que variées sont mises à l'honneur en direct dans des lives exceptionnels. Pour ce cinquième numéro, les deux animateurs reçoivent Ariane Ascaride, Barbara Pravi, Jérémie Nadeau, Aliocha Schneider, nommé en tant que Révélation masculine des Victoires de la Musique 2025.

arte

C8

•4

21.00 Culturebox, le show



Dédiée à la culture, au spectacle vivant et aux artistes, cette émission présentée par Daphné Bürki et Raphaël Yém accueille des personnalités aux différentes influences et univers musicaux. Théâtre, danse, chant, ou encore arts du cirque, des disciplines aussi diverses que variées sont mises à l'honneur en direct dans des lives exceptionnels. Pour ce cinquième numéro, les deux animateurs reçoivent Ariane Ascaride, Barbara Pravi, Jérémie Nadeau, Aliocha Schneider, nommé en tant que Révélation masculine des Victoires de la Musique 2025.

arte

C8

•5

11.09 Idéfix et les Irréductibles

12.05 Les as de la jungle à la rescousse

14.09 Angelo la débrouille

15.16 Scooby-Doo et compagnie

16.04 Molusco

17.40 Okoo-koo

18.24 Oscar & Malika toujours

en retard

19.05 Potobot

19.45 Gangnam project, l'aventure K-pop

20.10 Léna, rêve d'étoile

20.50 Okoo-koo

11.10 Le Nord sauvage de l'Ecosse : Des moutons et des surfeurs

11.55 Merveilles de la nature

13.00 Leipzig : melting-pot dans un salon de beauté

15.05 Sharon Stone, l'instinct de survie

16.35 Le Nord sauvage de l'Ecosse : Des chevaux et des châteaux

17.25 Invitation au voyage

17.54 Pascale, Eric, Yann et les autres

18.55 Voyage en cuisine

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.55 Collision

22.45 A Beautiful Day

09.20 Chez Jordan De Luxe

12.36 William à midi : première partie

13.39 William à midi

14.05 Inspecteur Barnaby

18.49 La tribu de Baba

19.52 Touche pas à mon poste

21.20 Commissaire Magellan

PLANÈTE +

09.35 Au bonheur des dames :

L'invention du

grand magasin

11.04 Faites entrer l'accusé

12.38 Colisée,

une histoire

monumentale

14.10 Navires de légende

15.57 Le génie des bâtisseurs

17.47 L'énigme de la tombe celte

19.22 American Pickers, la brocante made in USA

20.55 Ramsès le Grand

22.35 Vikings : La saga des Bluetooth

12.50 TFX infos

12.55 Les frères Scott

16.25 Quatre mariages pour une lune de miel

Bélier 21-03 au 20-04

Comment concilier les sorties entre amis et les obligations familiales? Sans doute en alternant et en faisant en sorte de ne vexer personne...

Taureau 21-04 au 21-05

En ce moment, vous faites tout pour faire parler de vous et vous avez raison. En effet, vous êtes dans une période de réalisation sociale des plus imminent.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Aujourd'hui, vous faites vos comptes et vous vous apercevez que la conjoncture vous permet peut-être de planifier une sortie, un long week end ou un voyage...

Cancer 22-06 au 22-07

Bien que votre moral soit en baisse, vous prévoyez de rebondir très rapidement et vous avez raison. La remontée vers la lumière est maintenant très proche...

Lion 23-07 au 23-08

Comment concilier vie affective et vie spirituelle? Ce n'est pas incompatible à partir du moment où l'être aimé partage la même philosophie de vie que vous...

Vierge 24-08 au 23-09

Vos pensées vont aujourd'hui vers vos amis et amies. Toutefois, votre emploi du temps semble assez chargé. Un coup de fil ou un email ne prend que quelques minutes.

Balance 24-09 au 23-10

Vous rêvez à de plus hautes fonctions ou à une meilleure place sous le soleil? Commencez par faire le bilan de vos capacités créatrices et... faites preuve de modestie.

Scorpion 24-10 au 22-11

Aujourd'hui, vous êtes d'un tempérament assez casanier. Toutefois, vous songez à d'éventuelles escapades. Et si vous vous documentez sur la destination de vos prochaines vacances?

Sagittaire 23-11 au 21-12

Votre capacité à communiquer est très appréciée, surtout si vous réglez actuellement des problèmes financiers urgents. Soyez intègre et parlez vrai...

Capricorne 22-12 au 20-01

Une Lune contrariaante peut vous confronter au jugement d'autrui ou à l'adversité. Au lieu de vous vexer ou de sortir de vos gonds, laissez la porte ouverte et attendez...

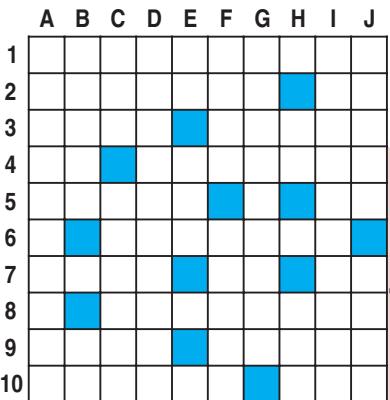
Verseau 21-01 au 18-02

Profitez de cette journée pour mettre un coup d'accélérateur à vos activités. Et s'il est nécessaire de faire du ménage avant de passer à autre chose, faites-le de bonne grâce...

Poissons 19-02 au 20-03

C'est le moment de l'année où vous faites un peu l'ermite, mais aujourd'hui votre cœur se met à battre de nouveau. Et si vous lui déclariez votre flamme?

Jeux proposés par Chérifa Benghani



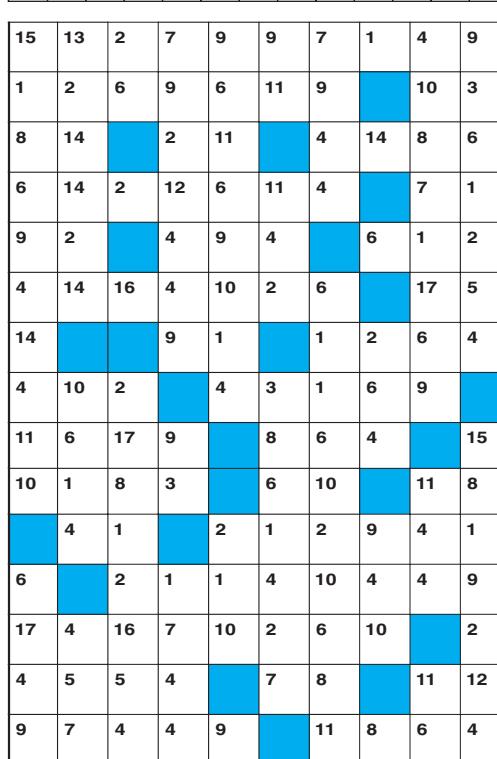
Horizontalement: **Verticalement:**

- Dites à plusieurs pas d'ici.
- Un chausseur sachant chausser. Mis à part.
- Passé. État connu au plus haut point.
- Deux au cube. Filet à cheveux.
- Relation. Conventions collectives.
- Etalera.
- Epris et pris. Les Affaires ! Lanthanide.
- Resserrée.
- Instrument à touches. Poussée.
- Coucher du soleil. Indéfini.
- A. Des chefs qui sont de mauvais poil.
- B. Bascule. Grecque.
- C. Trois dans le désordre. Chambre.
- D. Données.
- E. Symbole de propreté. H comme hellène.
- F. Les hommes du général. Dégénérée.
- G. Flapies.
- H. De premier plan. Extrait mal.
- I. Mise à prix.
- J. Lestes. Mater.

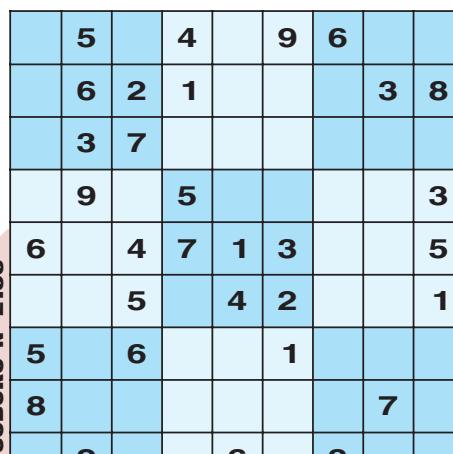
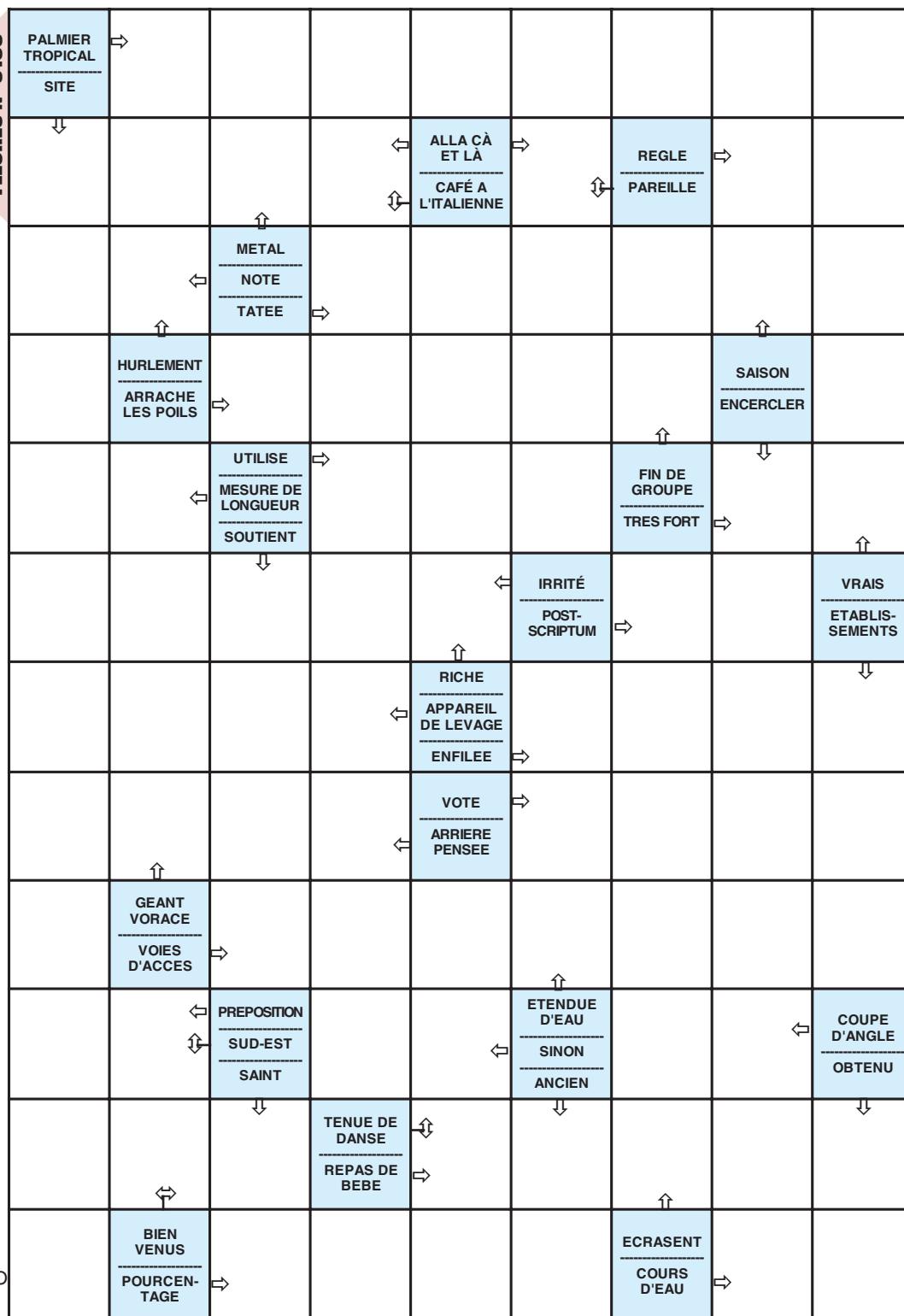


AGENCER - AJOURNEMENT - AMENDEMENT - ATTENTION - CASTE - CHEVAUCHEMENT - CONTE - COTON - CRISSEMENT - DATE - ECHO - ENTOURAGE - EXCUSE - EXECUTION - FACILITE - FORET - FORTERESSE - GARE - IMPOT - JOYEUSEMENT - JUSTESSE - LITRE - MANQUER - MENTIR - MESS - MONDE - MOUSTIQUAIRE - MOUVEMENT - NORIA - PAGE - REVER - SERVICE - TENSION - TEST - TIRET - TRAC - TRICOT - VIREE.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er, c'est quatre saisons. Mon 2e est une sélection.
Mon tout est un petit poisson qu'on consomme mariné et salé.



FLECHES N° 9193



SUDOKU N° 2193



CROISÉS N° 9192



FLECHES N° 9192

CROISÉS N° 9192



SUDOKU N° 2192

CODÉS N° 9192

FOUILLIS N° 9192 :
PAON (Pas - On)

10 ERREURS



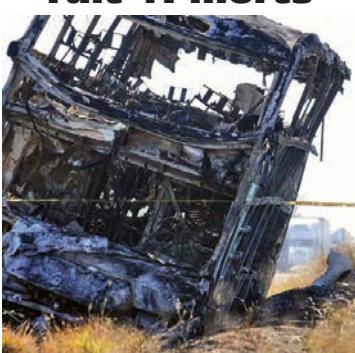
Bissau : la ministre de l'Agriculture et des cadres interdits de sortie du pays

Plusieurs personnalités épinglees dans le cadre de la lutte contre la corruption, dont la ministre de l'Agriculture et le vice-président du Parti des travailleurs de Guinée-Bissau (PTG), ont été interdites de sortir du pays, a-t-on appris dans une note du ministère de l'Intérieur.

Le ministre de l'Intérieur, Botche Candé, dirigeant du PTG, a saisi le parquet et le service des migrations et frontières dans le cadre de la lutte contre la corruption et les délits économiques, pour empêcher ces personnalités de franchir la frontière, selon cette note datée du 7 février et obtenue samedi par l'AFP.

Les trois personnalités - la ministre de l'Agriculture Fatumata Djau Baldé, la directrice générale des eaux et forêts et le vice-président du PTG - sont toutes membres du PTG, aux prises actuellement à des divergences internes. Cette décision est intervenue au moment où la ministre de l'Agriculture se trouve en mission à l'étranger.

Mexique : un accident impliquant un bus dans le Sud fait 41 morts



Un accident de la circulation impliquant un bus dans le sud du Mexique, survenu tôt samedi, a fait 41 morts, a annoncé le gouvernement de l'Etat de Tabasco. «Le bus, qui transportait 48 personnes, est entré en collision avec un camion, entraînant la mort de 38 passagers et de deux des conducteurs», a indiqué le gouvernement dans un communiqué, ajoutant que «le conducteur du camion est également décédé». L'opérateur de bus Tours Acosta, cité par des médias, a déclaré qu'il travaillait avec les autorités pour découvrir ce qui s'était passé et si le bus roulait dans la limite de vitesse».

Sans avancer de bilan officiel, plusieurs sources avaient auparavant fait état de «plusieurs personnes» mortes dans la collision.

Le Quotidien D'ORAN

Mort à 95 ans de Sam Nujoma, père de l'indépendance en Namibie



Premier président de la Namibie, Sam Nujoma, héros de l'indépendance qui a dominé le paysage politique

du pays désertique d'Afrique australe pendant des décennies, est mort samedi à l'âge de 95 ans, a annoncé diman-

che la présidence de ce pays qu'il a dirigé jusqu'en 2005.

A la tête de la Swapo, le mouvement de libération qu'il avait cofondé en 1960, Sam Nujoma avait obtenu en 1990 l'indépendance de la Namibie vis-à-vis de l'Afrique du Sud, qui avait repris la tutelle du territoire à l'Allemagne à la faveur de la Première guerre mondiale. Il s'est employé à unifier une population de deux millions d'habitants d'une dizaine de groupes ethniques que l'apartheid s'était appliqué à diviser.

Le «Vieux», comme était surnommé l'ancien président dont la barbe fournie évoquait Fidel Castro, avait quitté le pouvoir à 75 ans en 2005, après avoir fait modifier la Constitution pour s'offrir un troisième mandat. Il avait désigné un fidèle comme successeur, restant présent en coulisses.

Retrait militaire français : licenciement du personnel sénégalais



Le général de brigade Yves Aunis, commandant des Eléments Français au Sénégal, a informé l'inspecteur régional du Travail au Sénégal d'un licenciement «au 1er juillet 2025» de l'ensemble du personnel sénégalais employé par les EFS, dans la perspecti-

ve de la fermeture annoncée des bases militaires françaises, selon une lettre publiée samedi par la presse sénégalaise.

Les emprises militaires françaises à Dakar et dans sa périphérie emploient directement 162 personnels, et font travailler entre 400 et 500

personnes au total via l'intermédiaire d'entreprises sous-traitantes.

Mi-janvier, plusieurs centaines de civils sénégalais ont manifesté leur inquiétude à Dakar et réclamé de bonnes conditions de licenciement et de reclassement.

Allemagne : plus de 200.000 manifestants à Munich contre l'extrême droite



De nouvelles manifestations massives contre l'extrême droite ont lieu samedi en Allemagne, dont une très grosse mobilisation à Munich (sud) avec 200.000 personnes, selon la police de la capitale bavaroise. Les organisateurs de la manifestation «Munich est multicolore» veulent donner «un signal fort en faveur de la diversité, de la dignité humaine, de la cohésion et de la démocratie» avant les élections. Dimanche dernier, 160.000 personnes, selon la police, avaient manifesté à Berlin, dans la capitale allemande, pour les mêmes motifs. Les manifestations avaient été déclenchées la semaine dernière après le début de rapprochement du candidat conservateur (CDU) à la chancellerie, et favori des sondages, Friedrich Merz, avec l'AfD: il s'était appuyé sur ce parti pour faire adopter au Bundestag une motion non contraignante visant à bloquer tous les étrangers sans papiers à la frontière, y compris les demandeurs d'asile.

Sarkozy mis sous bracelet électronique vendredi



Dans l'affaire dite des écoutes, l'ancien président (2007-2012) a été définitivement condamné à un an d'emprisonnement ferme aménagé sous bracelet électronique, pour corruption et trafic d'influence. Le ex-président a été reconnu coupable d'avoir tenté, avec son avocat Thierry Herzog, d'obtenir d'un haut magistrat, Gilbert Azibert, des informations couvertes par le secret, voire une influence, sur un pourvoi en cassation qu'il avait formé dans une autre affaire.

En échange: la promesse d'un soutien pour un poste à Monaco. Nicolas Sarkozy ne peut désormais quitter son domicile qu'entre 08H00 et 20H00 - jusqu'à 21H30 les jours d'audience du procès dans l'affaire des soupçons de financement libyen de sa campagne de 2007, pour lequel il est prévenu devant le tribunal correctionnel de Paris jusqu'au 10 avril. Un agent de surveillance électronique de l'administration pénitentiaire est venu vendredi à son domicile pour poser le bracelet à sa cheville, et paramétrier le dispositif.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

GRANDEUR ET DÉCADENCE

En politique, entre la grandeur et la décadence, l'espace ne mesure parfois qu'un pas. L'ancien président de la République française Nicolas Sarkozy s'est vu mettre vendredi une chaîne au pied. Electronique, on l'affuble du faux nom bracelet alors que la dénomination doit correspondre à un cerclage d'embellissement au pied. Pour Sarkozy, le fard en métal répond à l'oxydation d'une âme et d'une carrière qui finissent au cœur des brûlantes orties. Et il n'a pas encore fini de broter les herbes vénéneuses empruntant la profondeur des abysses.

Sa référence à la racaille et le nettoyage au Karcher promis à un quartier populaire parisien revient au pas de charge pour

laisser supposer qu'il se trompait de cible. La justice de son pays ne l'a pas frappé pour une broutille mais pour son accointance avec le diable. En avocat patenté, et en président d'une puissance mondiale, il savait ce qui lui en coûterait en entraînant la salissure de ce que la France a de plus noble et de plus beau. A la hauteur de ses responsabilités, il se devait logiquement d'avoir un profil de messie. Il a préféré choisir celui d'une dégradation humaine qui a déflagré sa superbe et sa stature. Encore heureux

qu'il ne soit mis qu'au piquet par une justice qui a pris des gants pour ménager l'image de la France.

Mais pour l'ancien tonitruant locataire de l'Elysée ivre du confort du trône, les effets boomerang sont malgré tout terribles. L'homme n'est pas sujet de petite magouille mais d'une grande margouille. Il a mis en vente son honneur.

Le cas Sarkozy n'est pas isolé. D'autres ogres politiques ont subi les affres des retours de manivelle. Nombreux d'entre eux ont été au summum de la dépravation de la conscience. La plupart, parmi les plus puissants, se sont évertués à développer une folie pour que l'on comprenne une bonne fois pour toutes pourquoi le monde va si mal.